



**syndex**

L'EXPERTISE ENGAGÉE

# FORMATIONS POUR LES ÉLUS DE CSE

Catalogue 2025

# DANS CE CATALOGUE

## **SYNDEX ENGAGÉ DANS LA FORMATION DES ÉLUS**

- ▶ Pourquoi se former avec Syndex ?
- ▶ Qui sont les formateurs Syndex ?
- ▶ Notre offre
- ▶ La qualité
- ▶ Construire votre parcours
- ▶ Votre formation dans votre région
- ▶ Des lieux conviviaux pour vous accueillir
- ▶ Qui sommes-nous ?
- ▶ Nos experts
- ▶ Le sommaire des formations

**p. 5**

p. 6  
p. 6  
p. 7  
p. 7  
p. 8  
p. 10  
p. 11  
p. 12  
p. 13  
p. 14

## **VOS FORMATIONS LES ESSENTIELS**

**p. 17**

## **VOS FORMATIONS SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL**

**p. 37**

## **VOS FORMATIONS POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH**

**p. 47**

## **VOS FORMATIONS EXPERT**

- ▶ Actualités
- ▶ Renouveler le dialogue social
- ▶ Se préparer aux mutations
- ▶ Épargne salariale et protection complémentaire

**p. 61**

p. 65  
p. 70  
p. 75  
p. 79

## **LE GUIDE PRATIQUE DU STAGIAIRE**

- ▶ Formation des nouveaux élus, quels sont vos droits ?
- ▶ Vos démarches auprès de votre employeur
- ▶ Demander une autorisation d'absence
- ▶ Les grandes étapes de votre inscription à une formation Syndex
- ▶ Bulletin d'inscription
- ▶ Nos engagements qualité
- ▶ Handicap
- ▶ Nous joindre

**p. 83**

p. 84  
p. 85  
p. 86  
p. 87  
p. 89  
p. 91  
p. 92  
p. 93

# L'édito

*Ce catalogue de formations est pour vous, nous l'avons construit page par page en nous mettant à votre place, pour tenter de vous accompagner dans les missions qui sont les vôtres. Pourquoi le lire ?*



*Jean-Yves Blum Le Coat  
Comité de Direction*

**Parce que le contexte actuel renforce le rôle du CSE dans l'entreprise.** En bouleversant les conditions de travail et l'activité économique, la crise implique pour le CSE de prendre position rapidement sur une multitude de sujets, sans pour autant renoncer à ses missions habituelles. Maintenir un dialogue social équilibré dans ce contexte nécessite que vous maîtrisiez vos prérogatives. Et pour cela, vous devez être formés.

**Parce que Syndex a depuis plus de 50 ans la volonté d'installer un dialogue social nourri et juste.** Depuis sa création en 1971, Syndex n'a eu de cesse d'innover pour adapter son expertise aux évolutions économiques, législatives et sociétales pour toujours mieux répondre aux problématiques de ses clients. Nourrie de l'expérience de nos formateurs experts, tous consultants travaillant aux côtés des élus, la formation chez Syndex a toujours représenté un levier pour vous permettre d'exercer au mieux vos prérogatives et de mieux défendre les intérêts des salariés.

**Parce que notre offre de formation est proposée en format inter-entreprises comme intra-entreprise.** Répondre à vos attentes est notre leitmotiv. C'est pourquoi notre offre s'adapte à vos besoins en Île-de-France comme en régions : l'inter-entreprises lorsque vous souhaitez rencontrer des élus d'autres entreprises et vous enrichir de leur expérience ; l'intra quand vous cherchez une formation sur mesure qui tienne compte de vos problématiques et de votre secteur. **C'est aussi pourquoi, depuis 2021, nous étendons progressivement notre offre à la formation à distance.**

*Alors gardez précieusement ce catalogue, il est à vous et constitue un outil de gestion de vos compétences.*

*À bientôt.*









# **SYNDEX ENGAGÉ DANS LA FORMATION DES ÉLUS**

# POURQUOI *se former* AVEC SYNDEX ?

## **Vous cherchez un formateur qui comprenne vos préoccupations**

Nos formateurs sont tous experts économiques et/ou du travail auprès des CSE. Ils ont acquis leur expérience sur le terrain, en vous accompagnant.

## **Vous voulez vous préparer à votre mandat ou renforcer vos compétences**

Notre objectif est de faire de vous un interlocuteur pertinent face à votre direction. C'est tout le sens de nos formations Les Essentiels et de nos propositions de parcours. Avec nos gammes Santé, sécurité, conditions de travail, Politique sociale et gestion RH et Expert,

consolidez vos acquis ou développez de nouvelles compétences.

## **Vous cherchez une formation concrète et opérationnelle**

Nos formations sont destinées à vous rendre autonomes au quotidien. Cas pratiques et mises en situation sont là pour vous mettre le pied à l'étrier.

## **Vous cherchez une formation dans votre région**

Syndex est présent partout en France. Ses formateurs aussi !

>>> DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES SALARIÉS, C'EST  
POUVOIR CONCILIER BONNE MARCHÉ DE L'ENTREPRISE  
ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.  
ÇA S'APPREND !



## QUI SONT LES *formateurs* *Syndex* ?

Une équipe pédagogique de formateurs experts pour construire l'offre de formation.

Un réseau de formateurs experts présents partout en France.

Un vivier de spécialistes, pour apporter le meilleur de la connaissance sur les sujets les plus pointus.

# NOTRE *offre*

>>> TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMITÉ N'ONT PAS LES MÊMES BESOINS EN FORMATION ? NOTRE CATALOGUE EST FAIT POUR VOUS.

## Quatre gammes

- Les **Essentiels** : formation économique de l'élu et formation SSCT, pour acquérir l'indispensable.
- **Santé, sécurité, conditions de travail** : 4 formations pour mieux appréhender ces thèmes complexes.
- **Politique sociale et gestion RH** : pour vous donner les moyens de discuter les choix faits par votre employeur.
- **Expert** : actualités, dialogue social, restructurations, épargne salariale, pour développer votre action.

## La formation en inter-entreprise

- En groupe de 8 à 12 personnes, vous confrontez votre expérience à celle d'élus venant d'horizons différents.

## La formation en intra-entreprise

- Pour une formation sur mesure axée sur les problématiques de votre entreprise, vous pouvez nous contacter et construire un programme spécifique en intra.

## Nos tarifs

- En inter : 365 ou 400 euros par jour et par stagiaire, net de taxes (hors repas).
- En intra : sur devis.

# LA *qualité*

Organisme agréé de formation, Syndex a reçu la certification Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ».

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation





# CONSTRUIRE *votre parcours*

>>> POUR COMBINER FORMATION ÉCONOMIQUE ET FORMATION SSCT DANS UN PARCOURS ADAPTÉ À VOTRE NIVEAU

## > *Parcours élu de CSE* LES FONDAMENTAUX

Vous êtes élu pour la première fois délégué au CSE ? Notre parcours CSE « les Fondamentaux » est conçu pour vous ! Il peut articuler vos deux congés de formation d'élu (économique et SSCT) afin que vous preniez rapidement en main votre mandat.



### Important

Acquis à la première élection, le droit à la formation économique est réactivé au bout de 4 ans de mandat. Le droit à la formation SSCT est quant à lui renouvelé à chaque réélection. Pour en savoir plus, allez p. 84.

*Pour tout savoir sur vos droits à la formation,  
retrouvez le guide pratique du stagiaire p. 83*



## > **Parcours élu de CSE** APPROFONDISSEMENT

Vos droits à la formation ont été renouvelés et vous voulez approfondir vos compétences en suivant l'une de nos formations SSCT, Politique sociale ou Expert ? Composez votre parcours avec nos formateur experts !

### Exemples de parcours

Exemple de parcours économique  
(dans la limite des 5 jours  
du congé nouvel élu)

**Rendre un avis sur les  
consultations récurrentes**

**1 jour**

voir p.68



**Comprendre  
la politique de rémunération  
de son entreprise**

**2 jours**

voir p.51



**Épargne salariale :  
intéressement et participation**

**1 jour**

voir p.77



**Maîtriser l'égalité  
professionnelle et la qualité de  
vie au travail**

**1 jour**

voir p.56

Exemple de parcours SSCT  
(dans la limite des 3 à 5 jours  
du congé SSCT\*)

**Formation SSCT  
renouvellement**

**3/5 jours**

voir p.24



### Choix de modules spécifiques

*Exemples*

**Identifier et prévenir  
les risques psychosociaux  
dans son entreprise**

**2 jours**

voir p.38



**Identifier les enjeux  
d'un déménagement de locaux  
pour les conditions de travail**

**2 jours**

voir p.41

\* Au second mandat, le congé SSCT est de 3 jours, portés à 5 jours pour les membres de la commission SSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés.

**Contactez-nous pour construire un parcours de niveau avancé**  
**contact@syndex.fr / 01 44 79 13 00**

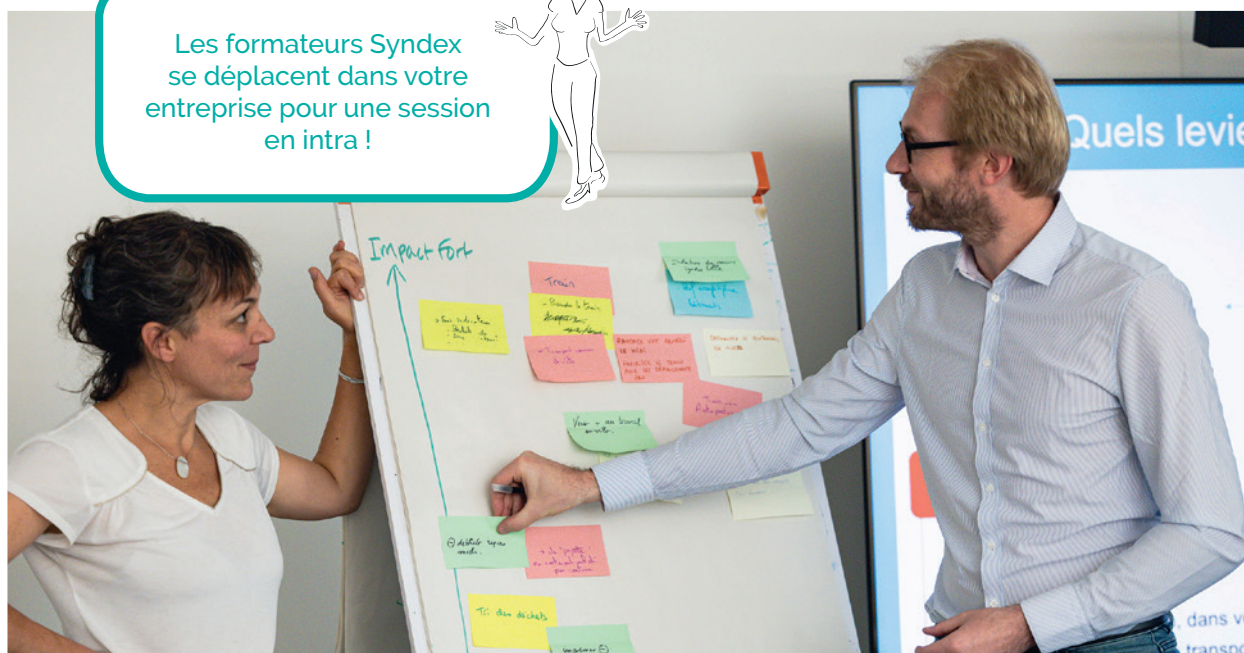
# VOTRE *formation* DANS VOTRE RÉGION

>>> AVEC SES  
19 BUREAUX EN  
FRANCE, SYNDEX  
EST PRÉSENT  
SUR L'ENSEMBLE  
DU TERRITOIRE,  
Y COMPRIS EN  
OUTRE-MER. VOUS  
POURREZ DONC  
TROUVER UNE  
FORMATION PRÈS  
DE CHEZ VOUS !



## LE *plus* SYNDEX

Les formateurs Syndex  
se déplacent dans votre  
entreprise pour une session  
en intra !





## DES *lieux conviviaux* POUR VOUS ACCUEILLIR

### Nous pouvons vous accueillir chez nous

Nos formations peuvent se dérouler dans nos locaux lorsque c'est possible. Nos salles de réunion sont équipées pour vous recevoir.

Venir chez nous vous donnera aussi l'occasion d'y rencontrer votre expert à la pause café !

### Nous pouvons aussi venir à votre rencontre

Les formations peuvent être organisées sur demande hors de nos locaux, à proximité de vos lieux de travail et/ou de vie.

### À Paris, vos formations dans un immeuble inscrit dans une démarche HQE

Pour nous, être engagés, c'est aussi agir favorablement sur notre environnement. Notre siège est ainsi implanté dans l'éco-quartier de la Halle Pajol dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, et notre bâtiment fait l'objet d'une exploitation Haute Qualité environnementale.



# QUI *sommes-nous* ?

## >>> SYNDEX ACCOMPAGNE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

Syndex est un cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salariés depuis plus de 50 ans.

Pionnier dans la défense des intérêts des salariés, sa vocation est de conseiller et d'accompagner les CSE ainsi que les organisations syndicales.

Implanté sur tout le territoire français à travers 18 sites et en Europe à travers 6 filiales et 1 partenariat, Syndex compte aujourd'hui 350 experts engagés aux côtés des salariés.

Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent les dirigeants. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.





## NOS *experts*

>>> LES EXPERTS DE SYNDEX SONT DES SPÉCIALISTES DE L'ENTREPRISE DANS SES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, ENGAGÉS À VOS CÔTÉS POUR FAIRE VIVRE VOS DROITS.

Nos experts sont disponibles partout en France pour écouter vos besoins, vous accompagner ponctuellement ou dans la durée afin de vous donner les clés pour comprendre et agir.

Économistes, ergonomes, analystes financiers, ingénieurs, experts comptables, contrôleurs de gestion, sociologues, psychologues du travail... les experts Syndex développent des relations de proximité avec les élus et les organisations syndicales.

# NOS FORMATIONS

## VOS FORMATIONS *Les essentiels*

**La formation économique agréée (5j)** p. 20

**La formation SSCT agréée (5j)** p. 22

**La formation SSCT renouvellement (3 ou 5j)** p. 24

**La formation économique agréée spéciale médico-social (5j)** p. 26

Maîtriser le fonctionnement du CSE et devenir un interlocuteur de la direction (1 j) p. 29

Maîtriser les prérogatives et les moyens d'action du CSE (1 j) p. 30

Comprendre la logique économique de l'entreprise pour être pertinent dans son rôle d'IRP (2 j) p. 31

Trésorier du CSE (2 j) p. 32

Prérogatives environnementales et enjeux pour les CSE (1 j) p. 33

Comprendre les comptes de mon entreprise pour agir en CSE (1 j) p. 34

Identifier les enjeux d'un déménagement de locaux pour les conditions de travail (1 j) p. 42

DUERP, consultation et moyens d'action du CSE (2 j) p. 44

Prévenir le harcèlement moral (2 j) p. 45

## VOS FORMATIONS *Politique sociale et gestion RH*

Rendre un avis sur la politique sociale (2 j) p. 50

Comprendre et appliquer une convention collective (1 j) p. 52

Comprendre la politique de rémunération de son entreprise, avec module optionnel préparer la négociation (1 j + 1 j) p. 53

Peser ou négocier sur les organisations du temps de travail (2 j) p. 55

Maîtriser la GEPPMM (2 j) p. 56

Peser sur la politique de formation, avec module optionnel préparer la négociation (2 j + 1 j) p. 57

Maîtriser l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (2 j) p. 58

Accompagner le déploiement de la nouvelle grille de classification métallurgie (2 j) p. 59

## VOS FORMATIONS *Santé, sécurité, conditions de travail*

Identifier et prévenir les risques psychosociaux dans son entreprise (2 j) p. 40



## VOS FORMATIONS

# Expert

### ACTUALITÉS

- Comprendre le CSE (1 j) p. 65
- Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés (1 j) p. 66
- Référent du CSE harcèlement sexuel et agissements sexistes p.67
- Préparer le renouvellement du CSE p.68
- Exploiter la BDESE pour assumer ses prérogatives économiques au sein du CSE p.69

### RENOUVELER LE DIALOGUE SOCIAL

- Se préparer à rendre un avis sur les consultations récurrentes (1 j) p. 70
- CV de site®, un dialogue social innovant pour affronter les mutations économiques (1 j) p. 71
- Utiliser la responsabilité sociale d'entreprise pour renouveler le dialogue social (1 j) p. 72
- Faire face à la transformation numérique (1 j) p. 74

### SE PRÉPARER AUX MUTATIONS

- Licenciements économiques et PSE, quels enjeux pour les IRP ? (2 j) p. 75
- Comment négocier les RCC, APC au mieux et éviter les pièges (1 j) p. 76
- Exercer le droit d'alerte économique du CE/CSE (0,5 j) p. 77
- Que faire face à un LBO ? (1 j) p. 78

### ÉPARGNE SALARIALE ET PROTECTION COMPLÉMENTAIRE

- Épargne salariale : intéressement et participation (1 j) p. 79
- Les fondamentaux des régimes de prévoyance et frais de santé (2 j) p. 80
- Réforme des retraites, épargne retraite et gestion des seniors (2 j) p. 81







► Pour  
(CSE

► Il re

► Cert

► En d  
don

► Sa n  
sala

# LES ESSENTIELS



Chaque réforme du dialogue social, et plus encore la dernière, instaurant le CSE, vous amène à vous réinterroger sur votre fonction de représentant des salariés : comment assumer son rôle dans un environnement complexe et en perpétuelle évolution ?

L'ambition de nos formations Les Essentiels est de vous transmettre les compétences indispensables à l'exercice de votre mandat :

- quels sont le rôle, les prérogatives et les droits du CSE ?
- quels sont votre rôle dans l'instance, vos droits en tant que représentant des salariés et vos engagements envers l'instance et les salariés ?
- comment assurer le rôle d'interlocuteur économique de la direction dans le contexte économique et capitalistique actuel ?
- comment défendre l'intérêt des salariés dans le domaine de la santé, sécurité et amélioration des conditions de travail ?

Vous disposez de quelques jours pour acquérir les connaissances qui soutiendront votre pratique de représentant des salariés. C'est pourquoi Syndex vous propose des formations interactives, adaptée à vos attentes, nourries de notre expérience de terrain et toujours revisitée à l'aune des évolutions législatives. En un mot : opérationnelles !

Que vous soyez un nouvel élu ou historiquement engagé dans les IRP, nos formations vous permettront de mieux défendre l'intérêt des salariés, quel que soit le contexte de votre entreprise.

# NOS *experts*

**Jean-Michel Rago et Nicolas Mellon sont les responsables pédagogiques des Essentiels.**

Expert économique, Jean-Michel anime des formations depuis une vingtaine d'années, à Syndex, mais aussi à l'École de management de Toulouse. Sa passion ? la pédagogie, dont il expérimente les nouveaux outils avec curiosité et enthousiasme.

Expert SSCT et ergonomiste, Nicolas a été élu du personnel d'une grande multinationale industrielle avant de rejoindre Syndex. Sa connaissance des effets des conditions de travail sur la santé des travailleurs lui vient du terrain. Nicolas est venu naturellement à la formation et ça le passionne depuis près de 8 ans !



## LES *points forts* DES ESSENTIELS

- **Une pédagogie active et accessible** : la formation est inscrite dans nos gènes. Notre mission est, au-delà des expertises, de transmettre des compétences et d'aider les IRP à agir concrètement dans leurs entreprises. Nos formateurs adaptent et rendent accessible à chacun les contenus de nos formations.
- **Le CSE au centre de nos préoccupations** : tous nos modules ont été reconstruits pour répondre à l'immense enjeu de faire vivre positivement pour les salariés et leurs représentants cette nouvelle instance.
- **Une gamme adaptable** : si les fondamentaux sont les mêmes, le contexte économique et social d'un grand groupe, d'une PME ou d'une association n'est pas le même. Nos formations, déclinables en intra, sont modulables en vue de construire des parcours adaptés à votre équipe.



Nos formateurs sont tous des experts impliqués auprès des IRP, que ce soit dans le champ économique ou SSCT. La pédagogie s'appuie donc sur une véritable expérience des instances et une connaissance approfondie des stratégies des directions. Nos formations sont ainsi émaillées d'exemples concrets et vécus, parfois plus vrais que nature. Rien de mieux pour se préparer à défendre l'intérêt des salariés !



## Sommaire LES ESSENTIELS

|                                                                                                       |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| La formation économique agréée 5 jours (réf. CSE-001 - 5 jours)                                       | p. 20 |
| La formation SSCT agréée 1 <sup>er</sup> mandat 5 jours (réf. CSE-003 - 5 jours)                      | p. 22 |
| La formation SSCT agréée renouvellement 3 ou 5 jours<br>(réf. CSE-002a et CSE-002b)                   | p. 24 |
| La formation économique agréée 5 jours spécial secteur médico-social<br>(réf. CSE-004 - 5 jours)      | p. 26 |
| Maîtriser les prérogatives et les moyens d'action du CSE (1 jour)                                     | p. 29 |
| Maîtriser le fonctionnement du CSE pour devenir un interlocuteur<br>de la direction (1 jour)          | p. 30 |
| Comprendre la logique économique de l'entreprise pour être pertinent<br>dans son rôle d'IRP (2 jours) | p. 31 |
| Trésorier du CSE (2 jours)                                                                            | p.32  |
| Prérogatives environnementales et enjeux pour les CSE (1 jour)                                        | p.33  |
| Comprendre les comptes de mon entreprise pour agir en CSE (1 jour)                                    | p.34  |





## LES FONDAMENTAUX > **La formation économique agréée 5 jours**



APPROFONDIR SES CONNAISSANCES ÉCONOMIQUES POUR AUGMENTER LA PERTINENCE DU CSE EN QUALITÉ D'INTERLOCUTEUR ÉCONOMIQUE DE LA DIRECTION

Réf. : CSE-001

- ▶ **35 heures** de formation agréée
- ▶ **1 825 €**/personne en inter
- ▶ **À associer aux fondamentaux SSCT** pour un tour d'horizon complet de votre mandat

>>> Cinq jours pour découvrir le rôle économique du CSE et s'investir pleinement dans son mandat.

### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le rôle du CSE et savoir l'affirmer
- ▶ Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- ▶ Savoir dialoguer avec la direction sur le champ économique
- ▶ Savoir interroger le modèle économique de l'entreprise
- ▶ Articuler le champ économique avec les autres thèmes d'action du CSE
- ▶ Se positionner comme un interlocuteur légitime de la direction

### PROGRAMME

#### 1. Comprendre le rôle économique du CSE

- Rappel des textes fondamentaux et de la mission générale du CSE
- Les principales prérogatives du CSE dans le champ économique, social et environnemental
- Les moyens d'actions du CSE

*Apport de connaissances et mise en perspective de la pratique actuelle du CSE*

#### 2. Faire le lien entre l'activité réelle de l'entreprise et les états de synthèse de l'entreprise remis aux salariés

- Initiation à la logique économique et financière : la logique des flux, la compréhension du vocabulaire de base
- La traduction des opérations économiques et financières dans les documents de l'entreprise
- Quelle fonction et quelle utilité des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et tableau de flux

*Découverte des concepts à partir de cas simplifiés*

**3. Situer l'entreprise et sa performance économique**

- La dynamique économique : l'outil économique et la recherche de rentabilité
- Le lien entre la profitabilité et la rentabilité économique : comprendre les objectifs fixés par les actionnaires aux managers et leurs conséquences sur la vie de l'entreprise
- Les leviers de la création et de la répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise, la place des salariés dans ce modèle

*Découverte à partir d'exercices simplifiés*

**4. Comprendre les enjeux financiers de l'entreprise**

- La mécanique de l'effet levier : le rôle de l'endettement pour l'entreprise et pour les actionnaires
- Les leviers des directions pour augmenter les flux annuels de trésorerie
- Les indicateurs de risque financiers : pour les actionnaires, les banquiers et les salariés

*Cas d'application simplifiés pour comprendre les mécanismes à l'œuvre*

**5. Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction**

- Les outils et les moyens utiles au CSE pour se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

*Jeu de rôle sur des cas concrets qui concernent les participants (en fonction de l'actualité des participants)*

**6. Articuler le positionnement économique avec les autres domaines d'intervention du CSE**

- Le lien entre les orientations conséquences économiques et f prévisionnelle des emplois et des
- Le lien entre les décisions économiques et financières et la politique sociale de l'entreprise
- L'impact des décisions économiques sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail
- Le lien entre l'économie et le social, l'application des textes et des accords d'entreprise (périmètre délégués du personnel)
- Les conséquences environnementales des décisions de l'entreprise

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

**PUBLIC**

► Membre du CSE

**PRÉREQUIS**

► Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



**LE *plus* SYNDEX**

Une méthode pédagogique éprouvée à partir de concepts compréhensibles et de cas simplifiés

Une formation interactive, basée sur le partage d'expérience en lien avec les apports théoriques

Une formation centrée sur la compréhension des mécanismes et des enjeux et non sur la technique pure

Une formation ouverte à tous, orientée vers l'action des élus

Réf. CSE-001

**5 jours** (35h)

**1825€** en inter

Intra : sur devis

*Délais d'accès*

*Inter : voir programmation sur le site ; intra : nous consulter*

## LES FONDAMENTAUX

# > La formation SSCT agrée 5 jours 1<sup>er</sup> mandat



S'INITIER À L'ANALYSE DU TRAVAIL POUR  
AUGMENTER LA PERTINENCE DU CSE  
EN QUALITÉ D'INTERLOCUTEUR SSCT  
DE LA DIRECTION

Réf. : CSE-003

- ▶ **35 heures** de formation agréée
- ▶ **À associer aux fondamentaux économiques** pour un tour d'horizon complet de votre mandat

>>> Cinq jours pour découvrir le rôle du CSE dans le domaine de la santé et des conditions de travail et s'investir pleinement dans son mandat.

### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les attributions et les moyens du CSE pour contribuer à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

### PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

### PRÉREQUIS

- ▶ Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr*

### PROGRAMME

#### 1. Se repérer dans le cadre légal de la prévention des risques professionnels et l'utiliser au service de son mandat

- Connaître les missions et les attributions du CSE en matière de SSCT
- Identifier le cadre législatif et réglementaire de la santé et sécurité au travail

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail*

#### 2. Organiser le CSE afin de mettre en œuvre les attributions SSCT

- Élaborer des modalités d'articulation efficaces entre les différentes instances et acteurs qui ont des missions SSCT (CSE centraux, locaux, commissions SSCT et représentants de proximité)
- Identifier les différents acteurs

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail*

### 3. S'initier à l'analyse des conditions de travail et des risques professionnels

- Maîtriser les notions théoriques de l'analyse du travail
- Identifier les effets possibles de l'organisation et des conditions de travail sur la santé
- Comprendre et repérer les facteurs de risques physiques, environnementaux et organisationnels

*Observation d'une situation réelle dans l'entreprise. Atelier et étude de cas en sous-groupe*

### 4. Analyser les documents de prévention et réaliser des propositions d'amélioration

- Établir un diagnostic SSCT de l'entreprise à partir des documents de prévention de l'entreprise

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail*

### 5. Porter des actions d'amélioration des conditions de travail en CSE

- Réaliser des inspections et des enquêtes
- Identifier et prévenir des situations de RPS
- Comprendre les TMS et contribuer à leur prévention
- Remettre un avis structuré sur un projet de modification des conditions de travail
- Recourir aux expertises légales

*Analyse de situations réelles de l'entreprise, atelier, étude de cas en sous-groupe*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur des cas réels

Vous construisez ensemble des outils utilisables dès la sortie de la formation

Réf. CSE-003

**5 jours** (35h)

**1825€** en inter

Intra : sur devis

*Délais d'accès*

*Inter : voir programmation sur le site ;*

*intra : nous consulter*



## LES FONDAMENTAUX

### > La formation SSCT

### Renouvellement 3 ou 5 jours\*



SE PERFECTIONNER DANS L'ANALYSE  
DU TRAVAIL POUR AUGMENTER LA  
PERTINENCE DU CSE EN QUALITÉ  
D'INTERLOCUTEUR SSCT DE LA  
DIRECTION

Réf. : CSE-002a / CSE-002b

- ▶ **21 ou 35 heures** de formation agréée
- ▶ **À associer aux fondamentaux économiques** pour un tour d'horizon complet de votre mandat

>>> Trois ou cinq jours pour perfectionner ses connaissances et ses pratiques afin de développer le rôle du CSE en matière SSCT.

#### OBJECTIFS

- ▶ Faire un bilan du mandat précédent au niveau SSCT
- ▶ Perfectionner ses connaissances et ses pratiques
- ▶ Développer le rôle du CSE en matière SSCT

#### PUBLIC

- ▶ Membre du CSE et de la commission SSCT

#### PRÉREQUIS

- ▶ Avoir suivi en tant qu' élu CSE la formation SSCT nouvel élu

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*

#### PROGRAMME

##### 1. Améliorer le rôle du CSE d'un point de vue SSCT

- Identifier mes réussites et mes difficultés en tant qu' élu sur les sujets SSCT
- Perfectionner la connaissance des prérogatives SSCT et des obligations légales de l'employeur
- Améliorer le fonctionnement du CSE sur la dimension SSCT
- Agir en réunion de CSE

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)*

##### 2. Perfectionner les inspections SSCT

- Préparer l'inspection en amont
- Réaliser l'inspection
- Rédiger un CR d'inspection et le restituer

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)*

\* Au second mandat, le congé SSCT est de 3 jours, portés à 5 jours pour les membres de la commission SSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés.

### 3. Identifier les cas de consultation du CSE en matière de politique de prévention des risques

- Analyser le DUERP, le PAPRI Pact et le rapport HSCT
- Rédiger un avis sur ces 3 documents

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)*

### 4. Améliorer la prévention des RPS

- Distinguer facteurs de risques et troubles sur la santé
- Identifier les facteurs de RPS
- Réaliser des enquêtes en lien avec des facteurs de RPS

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)*

### 5. Développer l'action du CSE lors d'un projet de modification des conditions de travail

- Maîtriser le cadre légal en matière de consultation du CSE sur les projets ayant un impact sur les conditions de travail
- Agir dans le cadre du CSE du début de la consultation jusqu'à la remise d'avis

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur des films pédagogiques et les situations que vous apportez.

Formation qui privilégie les retours d'expériences et l'échange de pratiques lors d'ateliers et de mises en situation

► Second mandat / élu.e de CSE

Réf. CSE-002a

**3 jours** (21h)

**1095€** en inter  
Intra : sur devis

► Second mandat / membre d'une commission SSCT

Réf. CSE-002b

**5 jours** (35h)

**1825€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## LES FONDAMENTAUX

# La formation économique agréée 5 jours spécial secteur médico-social

Réf. : CSE-004

### OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le rôle du CSE et savoir l'affirmer
- ▶ Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- ▶ Savoir dialoguer avec la direction sur le champ économique
- ▶ Savoir interroger le modèle économique de l'association et les choix budgétaires
- ▶ Articuler le champ économique avec les autres thèmes d'action du CSE
- ▶ Se positionner comme un interlocuteur légitime de la direction

### PUBLIC

- ▶ Membre de CSE du secteur médico-social handicap ou social (soumis à la loi 2002)

### PRÉREQUIS :

Formation accessible à tout élu, quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*

## PROGRAMME

### 1. Comprendre le rôle économique du CSE

- Rappel des textes fondamentaux et de la mission générale du CSE
- Les principales prérogatives du CSE dans le champ économique, social et environnemental
- Les moyens d'actions du CSE

*Apport de connaissances et mise en perspective de la pratique actuelle du CSE*

### 2. Comprendre les enjeux du secteur et les évolutions récentes

- La gouvernance associative : qui gère des établissements accueillant des personnes handicapées ? comment fonctionne une association ? où se situe le pouvoir de décision ?
- La logique du siège ou des charges réparties : la juxtaposition du périmètre juridique de l'entité gestionnaire au périmètre est-elle toujours de mise ?
- Comprendre les logiques gestion propre/gestion conventionnée, place du central (siège) au local (établissement)

*Découverte à partir d'exercices simplifiés*

### 3. Un financement socialisé se traduit par une logique budgétaire

- Campagne budgétaire : les différentes phases, du vote de la loi de financement de la Sécurité sociale à la tarification des établissements
- Des états comptables, financiers et sociaux normalisés dans le cadre d'un calendrier établi. Quels changements induits par les CPOM ?
- L'enjeu et l'analyse des produits en fonction du mode de tarification (prix de journée et dotation globale, évolutions en cours)
- Du résultat comptable au résultat administratif

*Découverte à partir d'exercices simplifiés*

### 4. Les bases comptables de première nécessité

- Nature d'une charge et d'un produit
- La décomposition des trois groupes de charges et l'approche charges brutes / charges nettes



## LE **plus** SYNDEX

Une méthode pédagogique éprouvée à partir de concepts compréhensibles et des cas simplifiés

Une formation interactive, basée sur le partage d'expérience en lien avec les apports théoriques

Une formation centrée sur la compréhension des mécanismes et des enjeux et non sur la technique pure

Une formation orientée vers l'action des élus

Réf. CSE-004

**5 jours** (35h)

**1825€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

- Charges de personnel : principales composantes et raisons des évolutions
- Analyse d'un résultat, un écart entre le budget exécutoire et le réalisé à un double niveau : produits issus de l'activité et charges nettes des recettes en atténuation
- Les composantes d'un bilan : des biens de l'association (actif) et la manière dont elle les finance (passif)
- La politique de provisions et l'enjeu autour des investissements immobiliers

### 5. Comprendre les enjeux financiers de l'association

- Équilibres financiers : quel degré de risques pour une association ? pourquoi la trésorerie évolue ? Une trésorerie représentant 6 mois des charges annuelles est-elle une nécessité ? Un gage de pérennité ?
- Le résultat d'une association et de ses établissements : entre le visible et l'apparent. Quelles sont les variables qui influent sur le résultat d'un établissement ? Pourquoi la régulation du résultat d'un l'établissement se fait, au final, par le biais des charges de personnel
- Quels sont les effets sur le personnel : première approche en matière d'indicateurs sociaux ? Quelle situation RH en matière sociale dans le secteur du handicap ?

### 6. Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

- Les outils et les moyens utiles au CSE pour se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

*Jeu de rôle sur des cas concrets qui concernent les participants (en fonction de l'actualité des participants)*

### 7. Articuler le positionnement économique avec les autres domaines d'intervention du CSE

- Le lien entre les orientations stratégiques, leurs conséquences économiques et financières, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Le lien entre les décisions économiques et financières et la politique sociale de l'association
- L'impact des décisions économiques sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail
- Le lien entre l'économie et le social, l'application des textes et des accords d'entreprise (périmètre délégués du personnel)
- Les conséquences environnementales des décisions de l'association

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



**L'outil indispensable  
de l'élu du personnel**

# GUIDE DE L'OFFRE SYNDEX

Edition  
2024

Expertises  
Appuis à la négociation  
Formations



**contact@syndex.fr**  
**www.syndex.fr/nos-publications**

# MAÎTRISER LE *fonctionnement du CSE* ET DEVENIR UN INTERLOCUTEUR DE LA DIRECTION

Réf. : CSE-005

## OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les règles de fonctionnement et les moyens d'action du CSE
- ▶ Organiser, structurer et mener des réunions de CSE conformes et utiles
- ▶ Maîtriser les techniques de conduite de réunion

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Une formation très opérationnelle ayant pour cœur la vie de l'instance

Une formation tournée vers l'action du CSE, l'échange de pratiques et le lien avec le terrain

Réf. CSE-005

**1 jour** (7h)

**365€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Maîtriser le fonctionnement et les moyens du CSE

- L'organisation et les moyens du CSE (heures de délégation, mandats, rôle des membres, droits à la formation, budget de fonctionnement...)
- La représentation du CSE et les commissions

*Apport de connaissances, échange de pratiques, mises en perspective*

### 2. Connaître les obligations du CSE

- L'intérêt et le rôle du règlement intérieur
- Les obligations financières du CSE

*Apports et échanges sur des exemples concrets*

### 3. Tenir une réunion

- L'organisation matérielle des réunions, la convocation
- Le déroulement des réunions, les votes, les résolutions
- Les comptes rendus

*Apport de connaissances, échange de pratiques, mises en perspective*

### 4. Devenir un interlocuteur de la direction

- Comprendre son rôle pour agir pleinement au sein du CSE
- La préparation, l'organisation
- La prise de parole, la prise de note, le PV de réunion

*Apport de connaissances, mise en situation pratique*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# MAÎTRISER LES *prérogatives et les moyens* d'action du CSE

Réf. : CSE-006

## OBJECTIFS

- Comprendre les nouvelles règles sociales
- Connaître les droits et les moyens d'action du CSE
- Organiser le CSE, construire sa stratégie et son planning social

## PUBLIC

- Membre du CSE

## PRÉREQUIS :

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation opérationnelle avec des apports de droit

Une formation tournée vers l'action du CSE, l'échange de pratiques et le lien avec le terrain

Réf. CSE-006

**1 jour** (7h)

**365€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Comprendre le CSE

- Qu'est-ce que le CSE et comment y sont articulés les rôles des anciens DP, CE et CHSCT
- Les trois niveaux de lecture du Code du travail et leurs conséquences sur le CSE
- Les rôles du CSE : rappels fondamentaux, évolution et identification des enjeux

*Échanges et /ou jeux pour se repérer dans les nouvelles règles de négociation*

### 2. L'organisation du CSE

- La commission SSCT, les représentants de proximité, les autres commissions
- Le CSE dans les organisations complexes

*Apport de connaissances, échange de pratiques, mise en perspective*

### 3. Les attributions du CSE et les modalités de mise en œuvre

- Attributions économiques, sociales et environnementales
- La capacité d'initiative et d'alerte du CSE
- Les attributions sur le thème SSCT

*Apport de connaissances, échange de pratiques, mise en perspective*

### 4. Les informations-consultations

- Les informations-consultations récurrentes et les informations ponctuelles
- La BDESE et l'accès à l'information
- Les expertises économiques et SSCT

*Apport de connaissances, échange de pratiques, mise en perspective*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# COMPRENDRE LA **logique économique de l'entreprise** POUR ÊTRE PERTINENT DANS SON RÔLE D'IRP

Réf. : CSE-007

## OBJECTIFS

- Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- Évaluer la situation de l'entreprise
- Se positionner comme un interlocuteur légitime de la direction

## PUBLIC

- Membre du CSE

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



**LE plus**  
**SYNDEX**

Une pédagogie centrée sur la compréhension des mécanismes plutôt que sur la technique

Une formation interactive orientée vers l'action des élus

Réf. CSE-007

**2 jours** (14h)

**730€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Relier l'activité réelle de l'entreprise et les états de synthèse de l'entreprise remis aux salariés

- Initiation à la logique économique : la logique des flux, la compréhension du vocabulaire de base
- La traduction comptable des opérations économiques et financières
- Quelle fonction et quelle utilité des documents de synthèse : bilan, compte de résultat et tableau de flux

*Découverte des concepts à partir de cas simplifiés*

### 2. Situer l'entreprise et sa performance économique

- La dynamique économique : l'outil économique et la recherche de rentabilité
- Le lien entre la profitabilité et la rentabilité économique : comprendre les objectifs fixés par les actionnaires aux managers et leurs conséquences sur la vie de l'entreprise
- Les leviers de la création et de la répartition de la valeur ajoutée dans l'entreprise, la place des salariés dans ce modèle

*Découverte à partir d'exercices simplifiés*

### 3. Comprendre les enjeux financiers de l'entreprise

- La mécanique de l'effet levier : le rôle de l'endettement pour l'entreprise et pour les actionnaires
- Les leviers des directions pour augmenter les flux annuels de trésorerie
- Les indicateurs de risque financiers : pour les actionnaires, les banquiers et les salariés

*Cas d'application simplifiés pour comprendre les mécanismes à l'œuvre*

### 4. Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

- Les outils et les moyens utiles au CSE pour se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



# Trésorier du CSE

Réf. : CSE-008

## OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le rôle du trésorier au sein du CSE
- ▶ Appliquer les règles en matière de gestion du CSE et piloter le budget du CSE
- ▶ Présenter les comptes, les approuver et les communiquer auprès des salariés

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



**LE plus**  
SYNDEX

Animée par un expert des CSE, la formation est interactive, concrète et orientée vers l'action des élus.

Réf. CSE-008

**2 jours** (14h)

**730€** en inter  
Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Se repérer dans le cadre juridique du CSE et les moyens associés

- Les prérogatives et responsabilités du CSE.
- Les rôles et mandats des membres du CSE.
- Les moyens du CSE : heures de délégation, locaux et moyens matériel, droit à la formation et subventions dues par l'employeur.

### 2. Identifier les obligations comptables et de transparence financière qui incombent au CSE

- La loi sur la transparence financière : rédiger le rapport d'activité et de gestion financière, arrêter et approuver les comptes, communiquer auprès des salariés.
- La distinction entre dépenses qui relèvent du fonctionnement (AEP) et dépenses qui relèvent du budget social (ASC).
- La logique des règles URSSAF.
- Les règles fiscales applicables au CSE.

### 3. S'initier à la pratique comptable et au suivi de gestion

- L'élaboration et la présentation des comptes.
- Le pilotage du budget du CSE.

*La formation mobilise des quizz, étude de cas et mises en situation. La mise en situation sur la tenue des comptes et le suivi budgétaire seront réalisés sur tableur.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# Prérogatives environnementales ET ENJEUX

## POUR LES CSE

Réf. : CSE-009

### OBJECTIFS

- ▶ Intervenir en CSE sur les enjeux environnementaux de l'entreprise
- ▶ Détecter et utiliser les informations utiles dans et hors de l'entreprise
- ▶ Construire un plan d'action du CSE concernant un enjeu environnemental

### PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentant syndical

### PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation tournée vers l'action du CSE, l'échange de pratiques et l'expertise terrain de nos formateurs

Réf. CSE-009

**1 jour** (7h)

**365€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Comprendre le cadre légal issu de la loi "Climat et résilience"

- Le contexte français et européen de la loi Climat.
- Les nouvelles prérogatives du CSE.

### 2. Connaître les obligations des entreprises et le cadre de la responsabilité sociétale

- Quelques repères sur la responsabilité sociétale des entreprises.
- Les sources et documents utiles pour le CSE.

### 3. Savoir identifier les attentes des parties prenantes et leur influence sur l'évolution de l'entreprise

Sur la base d'exemples dans l'actualité, réflexion sur les attentes de parties prenantes externes, leur influence sur l'entreprise et les différentes modalités de dialogue.

### 4. Préparer l'action en CSE sur la politique et les pratiques de l'entreprise

- Comment le CSE peut-il se positionner ?
- Quelle organisation interne du CSE pour agir dans la durée ?

*Séquences d'appropriation des connaissances sur le cadre juridique, les pratiques et les méthodes dont les IRP peuvent se saisir, suivies de séquences interactives permettant à chaque participant de faire des comparaisons avec des pratiques de son CSE, d'identifier de nouvelles modalités d'influence dans son entreprise et de construire des plans d'actions du CSE en matière environnementale.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# COMPRENDRE LES *comptes de mon entreprise* POUR AGIR EN CSE

Réf. : CSE-010

## OBJECTIFS

- Décrypter le discours de la direction à travers les principaux éléments économiques.
- Clarifier les notions économiques et financières utilisées par les directions et se repérer dans les sources documentaires.
- S'interroger sur les notions économiques et financières pour agir en CSE.

## PUBLIC

- Membre du CSE

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr



**LE plus**  
**SYNDEX**

Une formation orientée vers l'action et centrée sur la compréhension des mécanismes et des enjeux plutôt que sur la technique pure

Réf. CSE-010

**1 jour** (7h)

**365€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Pourquoi s'intéresser aux sujets économiques et financiers ?

- Le CSE est consulté sur la situation économique et financière.

### 2. Introduction à la comptabilité : kézaco ?

- L'entreprise et ses relations avec les tiers.
- La boîte à outils de la description de flux : découverte du langage comptable.
- Les documents financiers de synthèse.

### 3. Comprendre ce qu'est un compte de résultats et en analyser les principales composantes

- Les produits et charges.
- Les indicateurs incontournables : chiffre d'affaires, masse salariale, résultats.
- Les conséquences de l'insertion de l'entreprise dans un groupe sur sa performance.

### 4. Exploiter les informations économiques

- Mettre en perspectives et comparer pour se forger une opinion.
- Mobiliser l'expertise sur les sujets économiques et financiers pour renforcer l'impact du CSE.

Utilisation de concepts compréhensibles et des cas simplifiés. Une formation interactive, basée sur le partage d'expériences en lien avec les apports théoriques.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



**Découvrez notre accompagnement**

> <https://www.syndex.fr/SEF>



Cette Commission  
pour l'information  
sur les aspects  
juridiques de la  
protection des  
données personnelles  
est en fait une  
commission pour la  
protection des données  
personnelles.

LES INFLUENCES



# SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL



Nous avons construit notre gamme SSCT pour qu'elle reflète la diversité des situations que vous rencontrez. Elle est aussi axée sur les enjeux actuels de santé au travail : risques psychosociaux, troubles musculosquelettiques, pénibilité, etc.

Tournée vers la protection de la santé des salariés, la loi fixe ce qui est attendu des employeurs en matière de prévention des risques. Il est donc important d'en maîtriser le contenu pour construire des actions efficaces au sein de votre instance. L'analyse concrète des situations repose sur la connaissance de la théorie : c'est en vous initiant aux méthodes d'analyse que vous pourrez davantage mettre en évidence les contraintes de l'organisation du travail et ses effets sur la santé des salariés. Enfin, élaborer une stratégie d'action, soit dans le cadre de consultation de l'instance impliquant une remise d'avis, soit dans le cadre d'initiatives des représentants du personnel, est au cœur de votre rôle d'élus pour l'amélioration des conditions de travail des salariés.

Chacune de nos sept formations vous fait ainsi entrer en profondeur dans chaque thématique. Elles vous apportent juste ce qu'il faut de théorie : elles sont avant tout inscrites dans votre pratique quotidienne d'élus et contribuent à accroître votre champ d'action.



# NOS *experts*

## Nicolas Mellon est le responsable pédagogique de cette gamme

Expert et formateur SSCT, ergonomiste de reconversion professionnelle, Nicolas a été élu du personnel d'une grande multinationale industrielle avant de rejoindre Syndex. Sa connaissance des effets des conditions de travail sur la santé des travailleurs lui vient du terrain. La formation ? Nicolas y est venu naturellement et ça le passionne depuis près de 8 ans !

À ses côtés, Anne Benedetto, ergonomiste à Syndex et formatrice à l'INRS, maîtrise tout autant la question des TMS que le champ réglementaire de la pénibilité au travail. Quant à Marianne Cattani, sociologue du travail et chercheuse, elle est incollable sur les différentes formes d'organisation existant dans les entreprises et leurs effets sur la santé.



## LES *points forts* DES FORMATIONS SSCT

- **Des profils riches** : sociologues du travail, ergonomes, psychologues du travail par les qualifications, chercheurs ou intervenants dans un service de santé au travail ou une consultation souffrance au travail pour les parcours : nos formations SSCT bénéficient de l'expérience riche de nos formateurs.
- **Terrain** : nos formateurs interviennent régulièrement sur les questions SSCT et ont une grande expérience de l'entreprise et du dialogue social en matière de santé au travail. Nos formations s'appuient sur ces réalités vécues.
- **Formations tournées vers l'action** : pour outiller les élus de façon pratique pour les aider à construire des actions d'amélioration des conditions de travail, des espaces d'échange entre stagiaires sont aménagés pendant la formation et des situations particulières sont abordées en groupe.

Analyser avec méthode les effets de l'organisation du travail et des conditions de travail sur la santé des salariés est une compétence essentielle pour construire une démarche de prévention des risques. Syndex est le seul cabinet à proposer cette formation.



## Sommaire

### SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL

|                                                                                            |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Identifier et prévenir les risques psychosociaux dans l'entreprise (2 jours)               | p. 40 |
| Identifier les enjeux d'un déménagement de locaux pour les conditions de travail (2 jours) | p. 42 |
| DUERP : consultation et moyens d'action du CSE (2 jours)                                   | p. 44 |
| Prévenir le harcèlement moral (2 jours)                                                    | p. 45 |



# IDENTIFIER ET PRÉVENIR LES *risques psychosociaux* DANS SON ENTREPRISE

Réf. : SSCT-002

## OBJECTIFS

- Savoir identifier les facteurs de risques psychosociaux et en connaître les effets
- Mettre en œuvre une démarche de prévention qui tienne compte des risques repérés

## PUBLIC

- Membre du CSE, de la commission SSCT

## PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation SSCT niveau 1
- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Une méthode pédagogique active utilisant différentes modalités pour favoriser l'apprentissage

Réf. SSCT-002

**2 jours** (14h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Identifier les risques psychosociaux présents dans l'entreprise

- Distinguer facteurs, risques et troubles psychosociaux
- Reconnaître la présence de risques psychosociaux à partir des données de l'entreprise (absentéisme, turn-over etc.)
- Identifier les effets des risques psychosociaux sur la santé des salariés

### 2. Identifier les actions possibles pour prévenir les risques psychosociaux

- Se positionner face à des salariés en difficulté en tant que membre de la commission SSCT/CSE
- Utiliser les moyens attachés aux instances SSCT : enquêtes, visites, droit d'alerte, etc.
- Mobiliser les acteurs de prévention internes et extérieurs à l'entreprise.

### 3. Inscrire l'action du CSE dans la démarche de prévention des risques psychosociaux

- Retranscrire l'évaluation des risques psychosociaux dans le Document unique
- Contribuer à une démarche de prévention adaptée (recherche de pistes d'action, établissement d'un plan d'action)
- Être en mesure de suivre les plans d'action et la politique de prévention des RPS de manière générale.

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe) ; utilisation de situations concrètes apportées par les stagiaires et les formateurs ; retours d'expériences et échanges de pratiques.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*





# ET SI ON ÉVITAIT D'EN ARRIVER LÀ

Risques psychosociaux  
Stress, épuisement, violences

Élu·e·s de CSE,  
agissez avec Syndex

## Découvrez notre accompagnement

> [https://www.syndex.fr/pour-agir-face-aux-risques-  
psychosociaux](https://www.syndex.fr/pour-agir-face-aux-risques-psychosociaux)



# IDENTIFIER LES ENJEUX D'UN *déménagement* DE LOCAUX POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Réf : SSCT-004

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'un déménagement, les concepts qui y sont associés et les impacts possibles sur les conditions de travail
- Pouvoir émettre un avis étayé

## PUBLIC

- Membre du CSE, de la commission SSCT

## PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation SSCT 1er mandat
- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Travail possible sur le projet qui vous concerne

Des formateurs qui ont accompagné des équipes lors d'un projet de déménagement

Réf. SSCT-004

**2 jours** (14h)

**800€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Quelles sont les normes en matière d'aménagement des espaces de travail ?

- Les normes et règlements sur l'aménagement des espaces professionnels (Code du travail, normes AFNOR, INRS...)
- Les calculs de surface (SUN, SHON...)

*Étude sur plans proposés par les formateurs et/ou de documents apportés par les stagiaires. Quizz sur les normes*

### 2. Comprendre l'adéquation entre l'aménagement proposé et les activités pratiquées

- Initiation à l'approche ergonomique des situations de travail
- Les différents types d'aménagements possibles : bureaux fermés, bureaux partagés, open space, flex office, etc.
- Lien entre les situations réelles de travail et les options d'aménagement et d'agencement proposés

*À partir de situations de travail rencontrées par les stagiaires dans leur entreprise et des documents qu'ils pourront apporter.*

### 3. Évaluer une ambiance physique de travail et ses conséquences sur les conditions de travail et la santé

- L'environnement sonore, lumineux, thermique
- Les flux et déplacements
- Le mobilier
- La densité et le taux d'occupation

*Temps d'échanges et de travail en individuel et groupe*

### 4. Comprendre les nouvelles tendances en matière d'aménagement et leurs conséquences

- Flex, Cleandesk et Paperless
- Les changements attendus de ces nouveaux aménagements

*Cas pratiques amenés par les formateurs et/ou les stagiaires*

### 5. Méthodes et outils à mobiliser dans le cadre d'une consultation sur un projet de déménagement

- Les documents devant être remis aux représentants du personnel
- Les contacts à prendre (internes et externes à l'entreprise)
- Les démarches possibles pour être accompagné dans le cadre d'une consultation sur un projet de déménagement
- La formulation de l'avis : éléments de méthode

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# Un projet important dans votre entreprise ?

Déménagement, réorganisation, nouvelles technologies

A photograph of a bowling ball hitting pins. The ball is in the center, slightly blurred, with several pins around it. The background is dark, and the pins are white with red stripes.

**Limitez son impact, faites appel  
à un expert Syndex !**

## En savoir plus

> [https://www.syndex.fr/actualites/actualite/anticiper-  
impact-des-projets-importants](https://www.syndex.fr/actualites/actualite/anticiper-impact-des-projets-importants)

# DUERP, CONSULTATION ET MOYENS D'ACTION DU CSE

Réf. : SSCT-008

## OBJECTIFS

- Connaître les acteurs et les leviers d'action du CSE
- Repérer les risques professionnels sur le terrain et formuler un avis critique sur le DUERP de l'entreprise

## PUBLIC

- Membre du CSE et de la commission SSCT
- DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation qui privilégie l'échange de pratiques à l'aide d'études de cas apportés par les stagiaires.

Réf. SSCT-008

**2 jours** (14h)

**800€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Maîtriser les missions réglementaires des différents acteurs agissant sur les risques professionnels et repérer les leviers d'action du CSE

- Identifier les acteurs internes et externes qui interagissent sur l'évaluation des risques professionnels
- Maîtriser les obligations réglementaires de l'employeur relatives aux risques professionnels
- Maîtriser les missions réglementaires et les moyens d'action du CSE relatifs aux risques professionnels
- Maîtriser les rôles réglementaires des acteurs externes à l'entreprise
- Distinguer les missions légales des acteurs internes et externes

### 2. Repérer les risques professionnels sur le terrain

- Faire la différence entre les dangers et les risques professionnels et les repérer au sein de son entreprise
- À partir d'exemple concrets, repérer les éléments qui constituent un DUERP
- Identifier sur le terrain des faits permettant de contribuer à l'évaluation des risques

### 3. Formuler une analyse critique et un avis sur le DUERP de l'entreprise

- Analyser le DUERP de l'entreprise et savoir formuler des améliorations en CSE
- Vérifier la cohérence du DUERP avec les autres documents réglementaires et soumis à la consultation
- Formuler un avis et des vœux lors de la consultation du CSE sur le DUERP

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail, d'études de cas (en individuel, groupe et sous-groupe)*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# PRÉVENIR LE *harcèlement moral*

Réf : SSCT-009

## OBJECTIFS

- ▶ Savoir identifier une situation de harcèlement moral
- ▶ Mettre en place un plan d'action en réponse à un cas de harcèlement moral dans l'entreprise
- ▶ Mettre en place un plan de prévention

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT, représentant de proximité

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



**LE plus**  
**SYNDEX**

Une formation concrète qui s'appuie sur des films pédagogiques et les situations apportées par les stagiaires

Réf. SSCT-009

**2 jours** (14h)

**800€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Comprendre le harcèlement moral et son cadre légal

- Identifier les pratiques de harcèlement moral et ses impacts sur la santé des salariés
- Distinguer le harcèlement moral des autres facteurs de risques psychosociaux.
- Se repérer dans le cadre légal concernant le harcèlement moral : définition légale, obligations de l'employeur, lois, jurisprudences, sanctions

### 2. Accueillir un salarié victime de harcèlement moral

- Adopter une posture adaptée face à la personne
- Savoir repérer les situations de harcèlement moral au travers des entretiens

### 3. Savoir alerter l'employeur et participer à une enquête pour harcèlement moral

- Se repérer dans le cadre légal en matière d'enquête du CSE
- Savoir alerter l'employeur face au harcèlement moral
- Participer à une enquête paritaire pour harcèlement moral
- Mobiliser les acteurs externes

*Utilisation d'ateliers et d'études de cas en sous-groupe*

### 4. Prévenir le harcèlement moral au travers de la politique de prévention des risques

- Mettre à jour le règlement intérieur
- Évaluer le risque de harcèlement moral dans le DUERP
- Mettre en place un plan de prévention adapté
- Sensibiliser les salariés
- Réaliser un suivi des actions de prévention réalisées

*Utilisation d'ateliers et d'études de cas en sous-groupe*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



## SYNDEX TRAVAILLE POUR VOUS ET AVEC VOUS

Nous adaptons nos travaux à vos demandes  
et des rendez-vous réguliers vous associent  
aux différentes étapes de leur déroulement.

### Analyse des documents d'information et de négociation

- Lire et comprendre les documents d'information et de négociation
- Appréhender les différents aspects de la négociation
- Appréhender les différents aspects de la négociation

### Travail des données sociales

- Lire et comprendre les données sociales
- Appréhender les différents aspects de la négociation
- Appréhender les différents aspects de la négociation

## COMMENT TRAVAILLER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Depuis l'adoption de la loi  
de 2017, les entreprises de  
plus de 50 salariés doivent  
mettre en place un plan de  
diversité.

- Lire et comprendre les données sociales
- Appréhender les différents aspects de la négociation
- Appréhender les différents aspects de la négociation



# POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH



Rémunération, formation, emploi, égalité professionnelle, temps de travail, etc. sont des enjeux majeurs que vous défendez au quotidien. Mais les politiques et les dispositifs de gestion RH sont complexes et, souvent, vous avez en face de vous des interlocuteurs qui les maîtrisent techniquement.

Parce que vous jouez un rôle essentiel dans la préservation et l'amélioration des droits et des situations des salarié-e-s, notre gamme Politique sociale et gestion RH aborde les grandes thématiques RH que vous rencontrez au quotidien en mêlant apports techniques, cas pratiques, jeux et échanges. Adaptées à vos besoins et à vos situations, nos formations sont dispensées par des experts confirmés dans l'analyse des politiques RH et dans l'appui technique à la négociation.

Vous former, c'est ainsi vous donner les moyens de discuter les choix faits par votre direction en matière de gestion RH. C'est pouvoir étayer techniquement vos revendications et donner du poids à votre action.

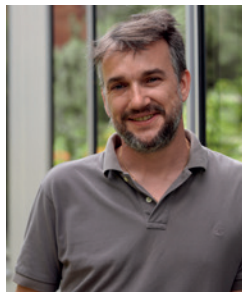


# NOS *experts*

**Julien Gournay est le responsable pédagogique de la gamme Politique sociale et gestion RH.**

Ancien représentant du personnel, Julien a rejoint les métiers de l'expertise en 2008 et s'est spécialisé sur le champ du social. Il a accompagné des élu·e·s d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Passionné par la transmission et la pédagogie, il assure depuis 14 ans des formations pour les élu·e·s.

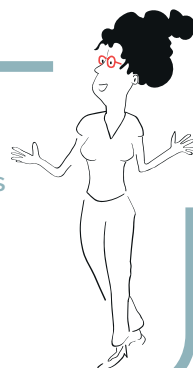
À ses côtés, des formateurs spécialisés sur un ou plusieurs thèmes : Pascal Gabriel pour les questions de classification et de qualification, Christelle Prévitali sur les rémunérations, Kristell Lucas sur le temps de travail, Catherine Guillon pour l'égalité professionnelle, et bien d'autres encore...



## LES *points forts* DES FORMATIONS POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH

- **Actuelles** : nos formations sont réactualisées en permanence au gré des évolutions législatives.
- **Tournées vers l'action** : concrètes, progressives, nos formations vont jusqu'à vous préparer à la négociation.
- **Complètes** : la gamme politique sociale et gestion RH couvre tous les aspects RH de la politique sociale dans votre entreprise.

Le programme et la pédagogie des sessions sont adaptés au fil de la formation à vos besoins et à vos situations concrètes.



# Sommaire

## POLITIQUE SOCIALE ET GESTION RH

|                                                                                                                         |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Rendre un avis sur la politique sociale (2 jours)                                                                       | p. 50 |
| Comprendre et appliquer une convention collective (1 jour)                                                              | p. 52 |
| Comprendre la politique de rémunération de son entreprise, avec module optionnel sur la négociation (2 jours + 2 jours) | p. 53 |
| Peser sur les organisations du temps de travail (2 jours)                                                               | p. 55 |
| Maîtriser la GEPPMM (2 jours)                                                                                           | p. 56 |
| Peser sur la politique de formation, avec module optionnel sur la négociation (2 jours + 1 jour)                        | p.57  |
| Maîtriser l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (2 jours)                                           | p. 58 |
| Accompagner le déploiement de la nouvelle grille de classification métallurgie (1 jour)                                 | p. 59 |



# RENDRE UN *avis sur la politique sociale*

Réf. : POL-001

## OBJECTIFS

- Rendre un avis éclairé sur la politique sociale de votre entreprise
- Identifier les enjeux pour les salarié-e-s,
- Peser sur les choix de l'entreprise

## PUBLIC

- Membre du CSE, de la commission SSCT

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



**LE plus**  
SYNDEX

Une formation conçue par nos spécialistes du domaine social et donnant des clés pour la négociation

Réf. : POL-001

**2 jours** (14h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Identifier les périmètres, les objectifs et les acteurs de la politique sociale de votre entreprise

- L'approche par thèmes : formation, emploi, égalité professionnelle, rémunérations, etc.
- L'approche par problématiques : sécurisation et employabilité, précarisation, qualité du travail, etc.
- Les acteurs : direction, RH, management, salarié-e-s, représentant-e-s du personnel

### 2. Contextualiser la politique sociale de votre entreprise

- L'articulation avec les orientations stratégiques et la situation économique et financière
- Caractéristiques démographiques et socio-professionnelles des salarié-e-s de l'entreprise et leurs impacts attendus sur la politique sociale

### 3. Maîtriser les thématiques de la politique sociale

Programme à déterminer avec vous en amont de la formation sur des thèmes à choisir : emploi, formation, apprentissage, temps de travail, conditions de travail, égalité professionnelle, rémunération, etc.

Pour chacune des séquences thématiques :

- les fondamentaux techniques et juridiques
- les indicateurs et l'analyse des indicateurs
- la recherche et l'identification des causes structurant ou ayant structuré les situations observées
- l'identification des pistes d'action et des revendications

### 4. Formuler un avis sur la politique sociale

- Le cadre juridique de la remise d'un avis
- Les éléments constitutifs d'un avis et leurs articulations

*Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# La brochure qui vous aide à y voir plus clair dans la consultation Politique sociale



**À télécharger sur**  
**> [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)**



# COMPRENDRE ET APPLIQUER UNE *convention collective*

Réf : POL-002

## OBJECTIFS

- Comprendre le principe de décentralisation de la négociation collective jusqu'aux entreprises.
- Identifier les thèmes verrouillés au niveau de la branche et ceux ouverts aux dérogations.
- Connaître les principaux thèmes présents dans les CCN.

## PUBLIC

- Membre du CSE, la commission SSCT
- DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Une formation qui s'appuie sur des cas concrets.

Réf. : POL-002

**1 jour** (7h)

**400€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Comprendre l'organisation des différentes règles et dispositions législatives en vigueur et le principe de décentralisation de la négociation collective jusqu'aux entreprises

- Inversion du principe de faveur, dispositions d'ordre public ou supplétives
- La loi, les accords nationaux, les conventions collectives de branche, les accords d'entreprise
- Les domaines réservés aux branches
- Les possibilités offertes aux entreprises de déroger aux accords de normes supérieures

### 2. Identifier sa convention de rattachement et ses conséquences pour les salarié·e·s

- Le champ d'application des conventions collectives
- Le texte principal et ses avenants
- Les éventuelles modalités locales à prendre en considération

### 3. Maîtriser les principaux thèmes contenus dans les conventions collectives

- Le champ d'application des conventions collective
- Le calcul des rémunérations minimales
- Les relations de travail
- Les durées de travail
- Les systèmes de classification

*Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et des conventions collectives des stagiaires, et d'échanges thématiques entre les participants.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# COMPRENDRE *la politique de rémunération*

## DE SON ENTREPRISE + MODULE OPTIONNEL PRÉPARER LA NÉGOCIATION

Réf. : POL-003

### OBJECTIFS

- Obtenir et analyser les informations sur les rémunérations et la politique salariale dans votre entreprise.
- Identifier les enjeux de rémunération pour les salarié-e-s.
- Formuler des revendications, argumenter et négocier.

### PUBLIC

- Membre du CSE
- DS, représentant syndical

### PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr



LE *plus*  
SYNDEX

Une formation concrète pouvant être ouverte sur la négociation

Réf. : POL-003

**1 jour** (7h)

**400€** en inter

Intra : sur devis

Avec le module optionnel : 2 jours ; 800€

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Maîtriser les notions qui structurent les politiques de rémunération

- Qu'est-ce qu'une rémunération ?
- Pouvoir d'achat et inflation, augmentations et partage de la valeur ajoutée
- Les différentes caractéristiques de la rémunération
- Les différents facteurs d'évolution de la masse salariale

### 2. Obtenir et analyser les informations utiles

- Les différents instruments de la rémunération
- Les sources d'information et les indicateurs clefs
- Croiser et interpréter les informations sur les rémunérations (CSP, femmes-hommes, âges et anciennetés, etc.)

### 3. Interroger les processus de gestion des rémunérations

- Les modalités d'augmentations individuelles
- Les systèmes de rémunération variable
- La notion de marché des rémunérations
- La prise en compte des « performances » individuelles ou collectives

Exercices à partir de documents et de situations réelles ; échanges entre les participants.

### MODULE OPTIONNEL - 1 JOUR

### PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES ET LE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

### 4. Contextualiser la négociation et identifier les enjeux prioritaires

- Quelle est la situation économique de l'entreprise ?
- Quel est le bilan des précédents accords ou décisions unilatérales de l'entreprise ?
- Quelles sont les attentes et les préoccupations des salarié-e-s (pouvoir d'achat, égalité professionnelle, etc.) ?

### 5. Obtenir et analyser les informations

- Le cadre juridique de l'information des négociateurs
- Déterminer les informations nécessaires à la négociation
- Croiser et interpréter les informations transmises

### 6. Construire un cahier de revendications salariales

- Bâtir un argumentaire
- Chiffrer les propositions
- Définir les marges de négociation



**MARRE D'ÊTRE AU RÉGIME SEC ?**  
Les élections approchent, agissez !  
(Re)négociez votre CSE avec Syndex

**Découvrez notre accompagnement**

> [https://www.syndex.fr/renouvellement-de-votre-cse-nous-  
vous-accompagnons](https://www.syndex.fr/renouvellement-de-votre-cse-nous-vous-accompagnons)

# PESER SUR OU NÉGOCIER LES *organisations du temps de travail*

Réf : POL-004

## OBJECTIFS

- ▶ S'informer sur les évolutions législatives
- ▶ Identifier les enjeux pour les salarié-e-s de chaque type d'organisation du travail
- ▶ Négocier un accord « temps de travail » ou des dispositifs spécifiques.

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE, de la commission SSCT
- ▶ DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr



**LE plus**  
**SYNDEX**

Une formation conçue par nos spécialistes du domaine social et donnant des clés pour la négociation

Réf. POL-004

**2 jours** (14h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Comprendre les évolutions législatives en lien avec le temps de travail

- Inversion du principe de faveur, dispositions d'ordre public ou supplétives

### 2. Identifier les différents types d'organisation du temps de travail

- Les différentes modalités possibles d'organisation du temps de travail (temps partiels, forfait-jours, période de référence, organisations atypiques, etc.) et celles en vigueur dans votre entreprise
- Le lien avec la stratégie déployée

### 3. Interroger et comprendre les enjeux pour les salarié-e-s

- Quelles sources d'information et quels indicateurs d'analyse ?
- Les conséquences du temps de travail sur les salaires, les conditions de travail, la santé et les parcours professionnels

### 4. Négocier un accord temps de travail

- Identifier et formuler les enjeux de l'accord
- Analyser un projet d'accord de la direction (degré d'engagements, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.)
- Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

### 5. Négocier des dispositifs sur le droit à la déconnexion et le télétravail

- Identifier et formuler les enjeux de ce type d'accord
- Analyser un projet d'accord de la direction (degré d'engagement, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.)
- Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

*Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# MAÎTRISER LA *gestion des emplois et des parcours professionnels et mixité des métiers* (GEPPMM)

Réf. : POL-005

## OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridique et les pratiques usuelles de la GEPPMM
- Contribuer à améliorer la sécurisation des parcours professionnels.

## PUBLIC

- Membre du CSE, de la commission SSCT
- DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation courte qui donne l'essentiel des concepts, des enjeux et des pratiques. Idéal pour les représentants des salariés peu expérimentés !

Réf. : POL-005

**2 jours** (14 h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Qu'est-ce que la GEPPMM ? Quels enjeux individuels et collectifs pour les salarié·e·s ?

- Le cadre juridique de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) et de la GEPPMM
- Savoir mobiliser la consultation du CSE sur les orientations stratégiques de l'entreprise pour appréhender ses conséquences sur les emplois et les compétences

### 2. Déterminer les problématiques d'emploi et de compétences dans votre entreprise

- Construire une grille croisant les différents problèmes et les populations concernées

### 3. Connaître les outils, moyens et leviers de la GEPPMM adaptés aux problèmes repérés

- Connaître les outils et leviers de GEPPMM mobilisables et les prioriser en fonction des problématiques rencontrés

*Travaux en sous-groupe et restitution collective*

### 4. Identifier le rôle des acteurs dans l'entreprise

### 5. Analyser un accord GPEC ou GEPPMM

- Préambule de l'accord : quels objectifs pour quels enjeux ?
- Dispositions de l'accord : quelle adaptation aux enjeux réels ? quels objectifs concrets et mesurables ?
- Gouvernance de l'accord : quels dispositifs et quels moyens ?
- Bilan de l'accord : comment a-t-il été appliqué ?

*En sous-groupes ou individuellement, analyse critique fondée sur une méthodologie Syndex, à partir de cas réels*

### 6. Construire des pistes de travail et de revendication et les argumenter

*Échanges d'expériences, cas et jeux de rôle*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



# PESER SUR *la politique de formation* + MODULE OPTIONNEL PRÉPARER LA NÉGOCIATION

Réf : POL-006

## OBJECTIFS

- ▶ Rendre un avis éclairé sur la politique de formation
- ▶ Identifier les enjeux de la formation pour les salarié-e-s
- ▶ Négocier une accord formation ou le volet formation d'un accord GEPPMM

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membres de la commission formation
- ▶ DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- ▶ Aucun

Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
[questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



**LE plus  
SYNDEX**

Une formation  
concrète pouvant  
être ouverte sur la  
négociation

Réf. : POL-006

**2 jours** (14h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

Avec le module  
optionnel : 3 jours ;  
1200 €

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Identifier et formuler les enjeux de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour les salarié-e-s de votre entreprise

- Employabilité, sécurisation professionnelle, qualité du travail, rémunérations, etc.

### 2. Maîtriser les mécanismes et les dispositifs de la formation et de l'apprentissage en France

- Les obligations de l'employeur, le financement de la formation, les acteurs de la formation, les dispositifs (congs de formation, VAE, bilans de compétences, etc.)

### 3. Interroger et comprendre les processus de construction et de gestion de la formation dans l'entreprise

- Le recueil des souhaits et besoins de formation, les arbitrages, l'organisation des formations, l'accès à la formation, l'évaluation des formations, etc.

### 4. Analyser et qualifier la formation professionnelle dans l'entreprise

- Les sources d'information et les indicateurs d'analyse.
- Articuler la formation professionnelle avec les orientations stratégiques et les problématiques d'emploi et de compétences dans votre entreprise.
- Identifier ou questionner l'impact de la formation sur l'employabilité, la promotion, les parcours et la sécurisation professionnels.

*Exercices d'appropriation à partir de documents et de situations réelles ; échanges thématiques entre les participants.*

## MODULE OPTIONNEL - 1 JOUR

### PRÉPARER LA NÉGOCIATION D'UN ACCORD FORMATION OU DU VOLET FORMATION D'UN ACCORD GEPPMM

### 5. Identifier et formuler les enjeux de l'accord

### 6. Analyser un projet d'accord de la direction

- Degré d'engagements, pertinence des dispositifs, indicateurs de suivi, etc.

### 7. Formuler des contre-propositions en s'appuyant sur un argumentaire

# MAÎTRISER *l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail*

Ref. : POL-007

## OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser le cadre juridique et les notions fondamentales de l'égalité professionnelle femmes-hommes et de la QVT afin d'apprécier la situation dans l'entreprise.
- ▶ Pouvoir rendre un avis éclairé et se préparer techniquement à la négociation

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ Membre de la commission égalité professionnelle
- ▶ DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- ▶ Aucun

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation très complète adaptable et modulable en fonction de vos besoins

Réf. : POL-007

**2 jours** (14h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Qu'est-ce que l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail ?

- Enjeux individuels et collectifs pour les salarié-e-s
- Cadre juridique et les obligations de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle et de qualité de vie au travail
- Définition et notions fondamentales (plafond et paroi de verre, etc.)
- Principaux indicateurs de suivi de l'égalité professionnelle et de la qualité de vie au travail

### 2. Rechercher et identifier les causes structurant ou ayant structuré les situations observées

- Connaître les causes structurantes de l'inégalité professionnelle ou de la non-qualité de vie au travail : stéréotypes, organisation du travail, politique de management, etc.
- Identifier dans l'entreprise les situations et leurs impacts individuels et collectifs sur les salarié-e-s

### 3. Rendre un avis et se préparer à la négociation

- Identifier et formuler des propositions et des pistes d'actions
- Construire et formuler un avis
- Identifier les enjeux d'un accord et argumenter les revendications des négociateurs

*Méthode pédagogique : alternance d'apports pratiques, de cas pratiques et d'échanges*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE LA *nouvelle grille de classification métallurgie*

Réf : POL-008

## OBJECTIFS

- ▶ S'approprier la nouvelle grille de classification de la métallurgie et ses critères classants
- ▶ Identifier les étapes nécessaires de la part de la direction pour les déployer
- ▶ Préparer la négociation encadrant son déploiement

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- ▶ Aucun

Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr



**LE plus**  
**SYNDEX**

Cette formation peut également être réalisée en intra-entreprise et s'appuyer sur les problématiques spécifiques à votre entreprise

Réf : POL-008

**1 jour** (7h) ou 2 demi-journée

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Quelques points de repère

- À quoi sert une convention collective ?
- Que cadre une convention collective ?
- Le processus de négociation de la nouvelle convention collective

### 2. Classifications et conventions collectives : définition, principes et enjeux

- Points de repère sur les conventions collectives
- Classifications : définition, principes et enjeux
- Un changement de méthode de classification structurant
- Réalisation ou ajustement des descriptions d'emplois

### 3. Les étapes essentielles à mener pendant la phase transitoire

- Convenir ou négocier les modalités
- Les modalités d'informations et de recours des salariés
- La place pour les IRP dans le déploiement
- Evaluer les impacts individuels et collectifs

*Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir des documents de votre entreprise et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



# EXPERT



Il suffit d'ouvrir le journal pour se rendre compte que la vie des entreprises ressemble rarement à un long fleuve tranquille. Il en va de même pour le rôle d'un représentant des salariés, une nouvelle fois redéfinies avec l'instauration du CSE. Désormais, la négociation prend une place plus large, renforçant pour les élus la nécessité d'une compréhension fine de l'entreprise pour adopter la meilleure stratégie d'action et défendre au mieux les intérêts des salariés.

Notre gamme Expert accompagne la progression de votre parcours d' élu et a pour objectif de renforcer vos compétences au-delà des sujets sur lesquelles votre direction vous attend habituellement : formations d'actualité, nouvelles formes de dialogue social, restructurations ou épargne salariale et prévoyance, etc. Pour chaque sujet, nos formateurs experts décortiquent les mécanismes et vous donnent des clés pour trouver des leviers d'action ou de négociation efficaces.

Avec nous, construisez un parcours de formation adapté à votre progression et à vos priorités. Et aussi aux diverses situations que vous pourrez rencontrer au cours de votre mandat.





# NOS *experts*

## Frédéric Renault est le responsable pédagogique de la gamme Expert.

Expert économique et formateur à Syndex depuis 25 ans, Frédéric est aussi un spécialiste de l'épargne salariale. Il aime transmettre ses connaissances. Sa source de satisfaction ? Savoir qu'il renforce votre autonomie en vous formant.

Parmi nos autres spécialistes mobilisés pour cette gamme : Paul Motte, qui peut décortiquer un plan de restructuration et en trouver les failles ; Giselda Akaishi, pour qui complémentaire santé et prévoyance n'ont plus de secrets, et Olivier Chabrol qui vous expliquera comment vous pouvez agir pour la RSE.



## LES *points forts* DES FORMATIONS EXPERT

- **Spécialistes** : pour que vous approfondissiez vos connaissances sur des sujets techniques, Syndex vous donne accès à des experts reconnus pour leurs connaissances et leurs expériences sur le terrain. Tous sont également rompus à la pédagogie pour assurer une transmission de leur savoir au plus près de vos besoins.
- **Une gamme qui intègre la négociation** : notre gamme Expert tient compte de la place croissante accordée à la négociation, pour vous conforter dans votre rôle de représentant des salariés et vous aider à défendre au mieux leurs intérêts.
- **Une gamme à la carte** : choisissez vos formations en fonction de vos priorités et de votre progression dans votre parcours d'élu.

Organisées dans un cadre convivial,  
les formations Syndex vous offrent  
la garantie de la proximité, de la  
disponibilité et de l'expertise de nos  
formateurs.



## Sommaire

### EXPERT

#### ACTUALITÉS

- Comprendre le CSE (1 jour) **p. 65**
- Comprendre le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés (1 jour) **p. 66**
- Référent du CSE harcèlement sexuel et agissements sexistes (1 jour) **p. 67**
- Préparer le renouvellement du CSE (1 jour) **p. 68**
- Exploiter la BDESE pour assumer ses prérogatives économiques au sein du CSE (1 jour) **p. 69**

#### RENOUVELER LE DIALOGUE SOCIAL

- Se préparer à rendre un avis sur les consultations récurrentes (1 jour) **p. 70**
- CV de site : un dialogue social innovant pour affronter les mutations économiques (1 jour) **p. 71**
- Utiliser la responsabilité sociale d'entreprise pour renouveler le dialogue social (1 jour) **p. 72**
- Faire face à la transformation numérique (1 jour) **p. 74**

#### SE PRÉPARER AUX MUTATIONS

- Licenciements économiques et PSE, quels enjeux pour les IRP ? (2 jours) **p. 75**
- Comment négocier les RCC, APC au mieux et éviter les pièges (1 jour) **p. 76**
- Exercer le droit d'alerte économique du CE/CSE (1/2 jour) **p. 77**
- Que faire face à un LBO ? (1 jour) **p. 78**

#### ÉPARGNE SALARIALE ET PROTECTION COMPLÉMENTAIRE

- Épargne salariale : intéressement et participation (1 jour) **p. 79**
- Les fondamentaux des régimes de prévoyance et frais de santé (2 jours) **p. 80**
- Réforme des retraites, épargne retraite et gestion des seniors (2 jours) **p. 81**

# DÉCOUVREZ NOS PUBLICATIONS À CONSULTER ET/OU TÉLÉCHARGER SUR NOTRE SITE INTERNET

## ► LES BASIQUES

pour mieux nous connaître

## ► NOTRE OFFRE

pour un accompagnement ciblé

## ► NOS FICHES THÉMATIQUES

pour vous conseiller

## ► NOS ÉTUDES ET PUBLICATIONS SECTORIELLES

pour approfondir vos  
connaissances sur votre secteur

## ► LES DÉCRYPTAGES

pour mieux comprendre les  
évolutions législatives



Retrouvez toutes nos publications et supports de  
communication sur [www.syndex.fr/nos-publications](http://www.syndex.fr/nos-publications)

# COMPRENDRE LE *comité social et économique*

Réf : EXP-101

## OBJECTIFS

► Comprendre les ordonnances Macron et leurs conséquences sur le fonctionnement des IRP

## PUBLIC :

► Membre du CSE, de la commission SSCT  
► DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

► Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr*



LE *plus*  
SYNDEX

Une formation d'actualité qui s'appuie sur nos retours d'expérience

Une formation animée avec nos avocats partenaires

Réf. : EXP-101

**1 jour** (7h)

**400€** en inter

Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Comprendre les évolutions législatives récentes

- Les évolutions législatives récentes
- Les ordonnances du 22/09/2017 et les décrets de décembre 2017, les principales modifications

### 2. Prérogatives et rôle du CSE

- Les informations-consultations du CSE
- L'accès à l'information, la base de données unique
- Les négociations obligatoires dans l'entreprise
- Les autres principes (dont le droit à l'expertise)

### 3. Se repérer dans l'organisation du dialogue social

- Les instances CSE et conseil d'entreprise
- La commission SSCT
- L'articulation des instances dans les établissements, les représentants de proximité

### 4. Comprendre l'organisation de la négociation

- Les concepts juridiques
- L'articulation des accords : Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprise

### 5. Les attributions et fonctionnement du CSE

- Le traitement des sujets économiques, SSCT et DP dans le cadre du CSE
- L'évolution des modalités d'information-consultation, d'expertise et accès à la BDESE
- Les nouvelles règles de fonctionnement du CSE

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# COMPRENDRE LE *comité social et économique* dans les entreprises de moins de 50 salariés

Réf : EXP-103

## OBJECTIFS

- Comprendre les ordonnances Macron et leurs conséquences sur le fonctionnement des IRP
- Maîtriser le rôle et les prérogatives du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

## PUBLIC

- Membre du CSE d'une entreprise de moins de 50 salariés

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



LE *plus*  
SYNDEX

Une formation  
qui vous donne  
l'essentiel en une  
journée

Réf : EXP-103

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Comprendre les évolutions législatives récentes : quels enjeux, quelles conséquences ?

- Des changements législatifs profonds
- Accentuation de la décentralisation de la négociation collective
- La négociation dans les entreprises de moins de 50 salariés

### 2. Les attributions et le fonctionnement du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

- La nouvelle instance obligatoire : le CSE
- Le fonctionnement du CSE : mandat, délégués et heures, réunions, registre des demandes
- Les attributions du CSE : présentation des réclamations, promotion de la santé-sécurité, saisine de l'inspection du travail, le droit d'alerte

### 3. Les moyens du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

- Les informations à la disposition du CSE
- Le droit à la formation

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



# RÉFÉRENT DU CSE *harcèlement sexuel et agissements sexistes*

Réf : EXP-102

## OBJECTIFS

- ▶ Savoir identifier les situations d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel dans l'entreprise
- ▶ Savoir accompagner les victimes et informer les salarié-e-s
- ▶ Formuler des propositions de prévention

## PUBLIC

- ▶ Référent CSE, membre du CSE

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Des cas réels pour appuyer la formation

Retours d'expériences et échanges de pratiques

Réf : EXP-102

**1 jour** (7h)

**485€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Savoir identifier les situations de violences sexistes et sexuelles

- Définitions juridiques : agression sexuelle, harcèlement sexuel, agissements sexistes, etc.
- Exemples de situations concrètes de violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise.

### 2. Connaître les moyens d'action du référent

- Faciliter et recueillir la parole des victimes.
- Quelles sont les actions à mettre en place au sein de l'entreprise ?
- Saisir et se servir de l'instance CSE sur ces questions.
- Les moyens d'actions juridiques individuels et collectifs : le droit d'alerte du CSE et des délégués du personnel en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique ou mentale, l'expertise risque grave, le droit de retrait.
- Connaître les acteurs internes et externes.

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# PRÉPARER LE *renouvellement du CSE*

Réf : EXP-104

## OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les nouvelles dispositions légales
- ▶ Identifier les sujets ouverts à la négociation dans le cadre du renouvellement du CSE
- ▶ Préparer un plan d'action

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentants de proximité, représentants syndicaux

## PRÉREQUIS

- ▶ Être impliqué dans le processus de renouvellement du CSE

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*



LE *plus*  
SYNDEX

Tournée vers l'action, cette formation d'actualité s'appuie sur nos retours d'expériences et ceux de nos avocats partenaires.

Réf. : EXP-104

**1 jour** (7h)

**365€** en inter  
Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Le nouveau cadre du CSE depuis les ordonnances de 2017

- Le cadre légal du CSE depuis les ordonnances de 2017
- Les nouveautés apparues depuis 2017

### 2. Comprendre les trois niveaux de lecture du Code du travail

- Le cadre légal de la négociation : comprendre pour agir
- Le mécanisme : ordre public, champ de la négociation, dispositions supplétives

### 3. Identifier les enjeux des sujets ouverts à la négociation dans le cadre du renouvellement du CSE

- Les prérogatives du CSE : l'accès à l'information et la BDESE, la consultation du CSE (le recueil d'avis : modalités et délais)
- L'articulation entre les instances : CSE, CSSCT, CSE central, représentants de proximité, et les autres commissions du CSE
- Le fonctionnement du CSE : les réunions, la formation des élus, des délégués syndicaux et des représentations de proximité et le recours aux expertises

### 4. Préparation du renouvellement du CSE : plan d'action

- La programmation des étapes
- Les ressources à mobiliser

*Alternance d'apports, d'exercices d'appropriation à partir du Code du travail, de documents de votre entreprise et de situations réelles, et d'échanges thématiques entre les participants.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# Exploiter la BDESE POUR ASSUMER SES PRÉROGATIVES ÉCONOMIQUES AU SEIN DU CSE

Réf : EXP-105

## OBJECTIFS

- ▶ Repérer les sources d'informations utiles au CSE
- ▶ Identifier les données de la BDESE utiles
- ▶ Interpréter les informations de la BDESE en faisant le lien avec l'activité de l'entreprise, pour préparer l'avis du CSE

## PUBLIC

- ▶ Référent CSE, membre du CSE

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation tournée vers l'action l'échange de pratiques et le lien avec le terrain

Réf : EXP-105

**1 jour** (7h)

**485€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Appréhender le rôle de la BDESE dans les prérogatives du CSE

- Retour sur les prérogatives du CSE, en particulier sur les consultations récurrentes et non récurrentes
- Comprendre les enjeux des informations remises le processus d'informations-consultations, dont celles prévues dans la BDESE pour les élus du CSE

*Apport de connaissances, mise en perspective, état des lieux au sein de votre organisation*

### 2. Maîtriser le cadre de la BDESE

- Comprendre l'utilité de la BDESE dans le cadre des informations-consultations du CSE
- Maîtriser les fondements de la BDESE : le cadre légal à défaut d'accord
- Identifier les obligations de la direction et du CSE au regard des modalités d'utilisation et de communication autour de la BDESE

*Apport de connaissances, mise en perspective, état des lieux au sein de votre organisation*

### 3. Connaître le contenu de la BDESE

- Identifier les informations dues au CSE dans le cadre des informations-consultations
- Identifier l'architecture de la BDESE et les informations qu'elle contient
- Comprendre la nature et les enjeux des indicateurs contenus dans les décrets

*Etat des lieux au sein de votre organisation, mise en situation*

### 4. Exploiter la BDESE de son organisation afin de mener à bien ses prérogatives économiques

- Croiser et articuler les thématiques de la BDESE
- Repérer les informations pertinentes à utiliser dans le cadre des prérogatives économiques du CSE
- Identifier les informations à compléter, et savoir comment œuvrer pour l'amélioration du contenu de la BDESE

*Etat des lieux au sein de votre organisation, mise en situation*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# SE PRÉPARER À *rendre un avis sur les consultations récurrentes*

Réf. : EXP-201

## OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les attributions du CSE
- Maîtriser la procédure de consultation du CSE
- Concevoir et rédiger un avis motivé et argumenté

## PUBLIC

- Membres du CSE
- DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation applicable basée sur des cas concrets

Une formation abordant plusieurs scénarios

Réf. : EXP-201

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Consultations récurrentes : principes généraux

- Les consultations, quèsaco ?
- Les étapes d'une information-consultation
- Le Code du travail et le champ ouvert à la négociation
- Quid en cas d'une information insuffisante ?

*Brainstorming, quizz*

### 2. Le démarrage de la consultation lors de la remise des informations

- Les conditions requises pour le CSE pour une « juste » consultation
- Des informations précises et écrites
- Focus sur la BDESE
- Lire et décrypter les informations remises

*Brainstorming, cas pratique sur situation(s) réelle(s)*

### 3. Le délai pour remettre son avis

- Quel(s) délai(s), dans quelle(s) circonstance(s) ?
- Délais de consultation, négociations des accords : quelle articulation possible ?
- Conséquence(s) d'un avis rendu hors délais ou de l'absence d'avis du CSE

*Quizz*

### 4. Comment formuler son avis ?

- Contenu et forme ? qu'est-ce qu'un avis « motivé » ?
- Proposition d'une méthode en 5 étapes
- La sécurisation de l'avis par le vote du CSE
- Les modalités de communication de l'avis du CSE
- Que deviennent les avis ?

*Brainstorming, quizz, mise en situation*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# CV de site© : un dialogue social innovant

## POUR AFFRONTER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Réf. : EXP-202

### OBJECTIFS

- ▶ S'approprier une démarche de dialogue social innovante et savoir quand la mobiliser
- ▶ Être en mesure d'utiliser les principaux outils syndicaux

### PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentant syndical

### PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation sur une démarche de dialogue social innovante illustrée par des cas réels

Réf. : EXP-202

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Les trois piliers de la démarche CV de site©

- Passer d'un travail de négociation à un travail d'équipe dans un cadre paritaire
- Utiliser les compétences collectives comme levier de dialogue social et de recherche d'activités nouvelles
- Travailler ensemble à la recherche de solutions nouvelles

### 2. Les situations et les conditions favorables à une démarche CV de site©

- Identifier et caractériser des situations : de la plus défensive à la plus offensive
- Identifier les freins au développement de la démarche
- Identifier les leviers et les acteurs pouvant permettre à la démarche de s'appliquer (volonté collective des salariés et de leurs représentants, objectifs sociaux des membres de la direction...)

À partir d'exemples pratiques de situations de travail rencontrées dans les entreprises des stagiaires et à partir de documents qu'ils apporteront.

### 3. Le « film » d'une mission et les rôles des représentants des salariés à chaque étape

- En « amont » : mobiliser les parties prenantes et cadrer la démarche
- En cours de mission : articuler les 3 piliers de la démarche
- À l'issue de la mission : assurer la bonne mise en œuvre, le suivi et le renouvellement

Cas pratique et mise en situation.

### 4. Les productions d'une mission

- Le bilan des compétences collectives
- Le CV de site©
- Les recherches d'activités nouvelles

Travail sur documents réels

### 5. Mise en perspective réelle auprès de chacun

- Travailler sur le cas de chacun et définir concrètement les différentes étapes pour parvenir à cette démarche

À partir d'exemples pratiques de situations de travail rencontrées dans les entreprises des stagiaires et à partir de documents qu'ils apporteront.

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation



# UTILISER LA **responsabilité sociale d'entreprise** POUR RENOUVELER LE DIALOGUE SOCIAL

Réf. : EXP-203

## OBJECTIFS

- Découvrir les outils de la RSE mobilisables par les représentants du personnel
- Élargir ses possibilités d'action et d'influence sur les politiques et pratiques de l'entreprise

## PUBLIC

- Représentant du personnel dans une structure française ou transnationale
- Syndicaliste

## PRÉREQUIS

- Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Formation dispensée par l'équipe Syndex spécialisée en RSE et Développement Durable : vous profiterez de nos retours d'expérience !

Réf. : EXP-203

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Qu'est-ce que la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ?

- Définitions
- Jeux d'acteurs autour des concepts de la RSE : État, patronat, syndicats, ONG...
- Les tendances actuelles de la RSE

*Exposé par les formateurs, avec des documents supports (livret à conserver)*

### 2. principaux outils et méthodes utilisés

- La norme ISO 26000
- Accords cadres signés avec le mouvement syndical et modalités de déclinaison locale
- Cadres et référentiels juridiques du reporting RSE (international, européen et français)
- Le devoir de vigilance et les plans de vigilance d'entreprise
- Différences et complémentarités entre le dialogue sociétal et le dialogue social

*Étude d'exemples d'entreprises*

### 3. Se préparer à l'action en entreprise

*Atelier en petits groupes sur des cas de controverses sociétales  
Restitutions croisées et débats sur les propositions*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



Votre entreprise est engagée dans une démarche RSE et vous souhaiteriez avoir l'éclairage de votre expert ?

Découvrez notre offre en téléchargeant notre fiche pratique sur [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr), rubrique Nos Publications !

# Le devoir de vigilance, ça vous parle ?



**Pour tout savoir sur ce levier innovant  
de dialogue social**

**> [www.syndex.fr/devoirdevigilance](http://www.syndex.fr/devoirdevigilance)**

# FAIRE FACE À LA *transformation numérique*

Réf : EXP-204

## OBJECTIFS

- ▶ Appréhender la numérisation
- ▶ Faire le lien entre ce phénomène et ce qui se passe dans son entreprise
- ▶ Décrypter les évolutions à venir

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation rythmée avec des méthodes pédagogiques innovantes  
Des formateurs expérimentés sur les questions de digitalisation

Réf. EXP-204

**1 jour** (7h)

**400€** en inter

Intra : sur devis

Délais d'accès

Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Introduction à la numérisation

- Une des grandes transformations en cours.
- Les principales caractéristiques de cette nouvelle révolution industrielle. Les grandes tendances à l'œuvre.
- Les conséquences sur les entreprises, le marché du travail, l'emploi et le travail.

*Présentation, discussion et échanges.*

### 2. Les enjeux de la numérisation dans votre secteur d'activité

- La numérisation ne se déploie pas de manière uniforme. La maturité numérique varie selon les acteurs.
- La chaîne de valeur peut être bousculée. La numérisation peut ouvrir le secteur à de nouveaux concurrents. De nouveaux intermédiaires peuvent venir s'interposer. Les mutations technologiques peuvent rebattre les cartes.

*Analyse avec les participants des bouleversements du secteur.*

### 3. Identifier les enjeux de la numérisation dans votre entreprise

- Toutes les fonctions de l'entreprise peuvent être touchées

*Exercice pratique de détection des risques et d'évaluation de la maturité digitale. Approche site par site, fonction par fonction.*

### 4. Connaître les outils pour y faire face

- Le rôle des pouvoirs publics
- Le rôle des organisations syndicales et des représentants du personnel

*Présentation, discussion et échanges.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# Licenciements économiques et PSE, QUELS ENJEUX POUR LES IRP ?

Réf : EXP-301

## OBJECTIFS

- ▶ Se repérer dans les procédures de licenciements économiques et le cadre légal
- ▶ Analyser le contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi;
- ▶ Construire une stratégie de négociation d'un PSE.

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- ▶ Être impliqué dans un PSE ou une restructuration

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Des formateurs spécialisés dans l'accompagnement des IRP lors de projets de licenciements collectifs

Réf. EXP-301

**2 jours** (14h)

**800€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Cadre légal

- Définition des principales notions : motif économique, critères d'ordre, etc.
- Les acteurs de la procédure : direction, élus, Direccte, avocat, expert, etc. Qui fait quoi ?
- Livre I, Livre II : quésaco ?
- Le calendrier de la procédure

*Apports théoriques et temps d'échanges avec les participants.  
Illustrations à partir de cas pratiques anonymisés*

### 2. Le plan de sauvegarde de l'emploi : présentation des mesures d'accompagnement

- Contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi : mesures de reclassement interne et externe ; les autres mesures (formation, création d'entreprise, etc.)
- Atelier : décrypter et analyser le contenu d'un PSE

*Apports théoriques et travail en atelier autour de cas pratiques*

### 3. La négociation du PSE

- Que peut-on négocier dans un PSE ?
- Atelier : les bons réflexes dans une négociation de PSE

*Temps d'échanges avec les participants et atelier de mise en pratique*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# COMMENT *négocier les RCC, APC* AU MIEUX DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS ET ÉVITER LES PIÈGES

Réf : EXP-305

## OBJECTIFS

- ▶ Connaître le cadre légal des restructurations négociées
- ▶ Identifier les leviers de négociation
- ▶ Proposer des améliorations ou mesures complémentaires pour sécuriser les salariés

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentants syndicaux

## PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Nos formateurs, experts Syndex s'appuient sur leur expérience de terrain.

Chaque participant repart avec un support.

Réf. : EXP-305

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. La rupture conventionnelle collective (RCC)

- Connaître le cadre légal : contenu minimal, conditions à respecter par l'employeur, validation administrative.
- Comprendre le rôle des différentes parties prenantes : employeur, Direccte, organisations syndicales et CSE.
- Analyser le contenu du projet d'accord : postes éligibles, périmètre, calendrier, mesures d'accompagnement.
- Identifier les leviers et marges de négociation pour améliorer les mesures d'accompagnement et les indemnités de départ.
- Prendre en compte l'enjeu des conditions de travail pour les salariés restants.

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe) ; utilisation d'accords ou de projets d'accord pour illustrer le propos.*

### 2. L'accord de performance collective (APC)

- Cadre légal : un accord qui permet de modifier des éléments essentiels du contrat de travail.
- Dispositions modifiant les conditions d'emploi (rémunération, temps de travail, etc...) : quelle est la durée de leurs effets ?
- Que se passe-t-il pour un salarié qui refuse de voir l'accord s'appliquer à son contrat de travail ?
- Mesures d'accompagnement pour les salariés licenciés : quel est le minimum prévu par la loi ? quelles mesures peuvent-elles être négociées ?
- Quelles dispositions complémentaires négocier pour limiter en ampleur et en durée l'impact négatif sur les conditions d'emploi des salariés restant dans l'entreprise ? pour préserver l'emploi ?
- Comment limiter les conséquences de l'APC sur les conditions de travail des salariés restants (charge de travail, articulation vies professionnelle et personnelle).

*Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe) ; utilisation d'accords ou de projets d'accord pour illustrer le propos.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



# EXERCER LE **droit d'alerte économique** DU CSE

Réf. : EXP-303

## OBJECTIFS

- Connaître les spécificités de la procédure de droit d'alerte
- S'informer des changements introduits par les ordonnances Macron

## PUBLIC

- Membre du CSE
- DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- Être confronté à une situation économique préoccupante

*Personne en situation de handicap, contactez-nous :  
questionhandicap@syndex.fr*

## PROGRAMME

### 1. Qu'est-ce que le droit d'alerte, quand le déclencher ?

- Le cadre légal introduit par les ordonnances
- L'état de la jurisprudence
- L'articulation avec les autres consultations (obligatoires ou non)

### 2. Respecter le formalisme de la procédure

- Une procédure lancée en deux temps et qui requiert un rythme
- L'enjeu d'une préparation soignée en amont
- La mise en œuvre de l'alerte et l'adjonction de compétences

### 3. Se faire assister par un expert-comptable

- Le cadre légal introduit par les ordonnances
- Un levier accès aux informations pertinentes
- Un travail collectif d'appropriation avec le concours de l'expert

*Exposé suivi d'un temps d'échange avec les participants.*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



LE **plus**  
SYNDEX

Formation dispensée  
par l'équipe Syndex  
chargée des  
restructurations :  
vous profiterez  
de nos retours  
d'expérience !

Réf. EXP-303

**0,5 jour** (3,5h)

**200€** en inter  
Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

# QUE FAIRE FACE À UN *leverage buy-out* (LBO) ?

Réf : EXP-304

## OBJECTIFS

- Décrypter les stratégies des fonds d'investissement
- Connaître les leviers à activer pour limiter les effets négatifs d'un LBO à ses différents stades

## PUBLIC

- Membre du CSE

## PRÉREQUIS

- Être salarié d'une entreprise détenue ou rachetée dans le cadre d'un LBO

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE *plus*  
SYNDEX

Une plongée au cœur des rouages du capitalisme financier

Des cas pratiques pour rendre accessible un sujet très technique

Réf. EXP-304

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. LBO : de quoi parle-t-on ?

- Histoire et mise en perspective
- Le capitalisme financier
- La crise financière de 2008 et ses conséquences sur l'économie mondiale et française

### 2. LBO, un outil privilégié par les fonds d'investissement

- La montée en puissance des fonds d'investissement
- Chiffres clés des LBO (nombre d'entreprises et de salariés concernés, etc.)
- Exemples d'entreprises connues en LBO

*Approche par les chiffres clés et études de cas*

### 3. Comprendre le mécanisme du LBO

- L'opération, de son montage à son dénouement : objectifs et conséquences aux différentes étapes
- Les risques économiques et sociaux associés au LBO

*Cas pratique*

### 4. Agir dans le cadre d'un LBO quand on est IRP

- Le cadre légal
- Les leviers à mobiliser
- Les réformes à apporter

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*

# ÉPARGNE SALARIALE : *intéressement et participation*

Réf. : EXP-401

## OBJECTIFS

- Évaluer des accords d'intéressement et de participation et mieux les négocier

## PUBLIC

- Membre du CSE
- DS, représentant syndical

## PRÉREQUIS

- Vouloir peser sur les dispositifs collectifs (intéressement / participation) de l'entreprise

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



LE **plus**  
SYNDEX

Une formation  
nourrie de cas  
concrets

Une formation axée  
sur la détermination  
d'arguments de  
négociation

Réf. EXP-401

**1 jour** (7h)

**400€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Qu'est-ce que l'épargne salariale ?

- Le cadre juridique, les évolutions législatives récentes (Macron, Rebsamen, loi Pacte)
- La participation et l'intéressement dans le circuit de l'épargne salariale

### 2. Comprendre l'intéressement aux résultats

- Les formules d'intéressement fonction des résultats, fonction de la performance, les formules interdites
- Exemples d'accords d'intéressement
- Apports de méthodes en mission d'accompagnement à la négociation d'un accord d'intéressement, recommandations

*Étude de cas*

### 3. Comprendre la participation aux bénéfices

- Comprendre les différents agrégats : capitaux propres, bénéfice net, salaires, valeur ajoutée
- Quand négocier un accord dérogatoire ?
- Exemples d'accords de participation dérogatoires

*Étude de cas*

### 4. Rendre un avis et négocier

- Quand négocier un accord dérogatoire de participation ?
- Formuler un avis

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*



*Vous vous demandez  
si la participation et/  
ou l'intéressement dans  
votre entreprise reflètent la  
contribution et l'effort des  
salariés ?*

*Découvrez comment Syndex  
peut vous accompagner en  
téléchargeant notre flyer sur  
[www.syndex.fr](http://www.syndex.fr),  
rubrique Nos Publications !*

# LES FONDAMENTAUX DES RÉGIMES DE *prévoyance et frais de santé*

Réf. : EXP-402

## OBJECTIFS

- Mieux comprendre le fonctionnement des régimes prévoyance et santé
- Appréhender les évolutions réglementaires et leurs conséquences

## PUBLIC

- Membre du CSE
- Membres des commissions de suivi « protection sociale »
- DS

## PRÉREQUIS

- Vouloir peser sur les dispositifs prévoyance et frais de santé de l'entreprise

Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)



**LE plus**  
**SYNDEX**

Les participants peuvent apporter leurs documents : accords collectifs, tableaux de garanties, comptes de résultat

Réf. EXP-402

**2 jours** (14h)**800€** en inter  
Intra : sur devis

Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter

## PROGRAMME

### 1. Les fondamentaux

- Périmètre de la protection sociale complémentaire : frais de santé et prévoyance
- Cadre juridique applicable : règles fiscales et sociales
- Mise en place et modification d'un régime : décision unilatérale, référendum, convention de branche ou accord collectif
- Les acteurs et leur rôle

### 2. Comprendre le fonctionnement d'un régime frais de santé

- L'assurance maladie : régime obligatoire et complémentaire
- Les garanties
- Son architecture (bénéficiaires, cotisations, financement)
- La vie du régime : compte de résultat et outils de suivi

### 3. Comprendre le fonctionnement d'un contrat de prévoyance

- Régime général, régime complémentaire
- Les garanties en cas d'incapacité de travail, d'invalidité, de décès et les prestations associées
- La vie du contrat : compte de résultat, provisions et réserves techniques

### 4. Positionner son instance lors de la modification ou la mise en place d'un régime

- Les prérogatives des représentants des salariés : négociation, consultation, suivi / pilotage
- Rôle des dispositions de la convention collective dans la nouvelle hiérarchie des normes
- Notions de « recommandation » et « haut degré de solidarité »

Approche dynamique alternant exposés, temps d'échanges et de travaux pratiques, quizz, mise en situation

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation

# Réforme des retraites, épargne retraite et gestion des seniors

Réf. : EXP-403

## OBJECTIFS

- ▶ Acquérir des notions sur la retraite de base et complémentaire
- ▶ Mesurer les impacts de la réforme des retraites pour les salariés et les entreprises
- ▶ Appréhender les enjeux liés à l'épargne retraite
- ▶ Intégrer les dispositifs de gestion et de transition des seniors vers la retraite dans le dialogue social de l'entreprise ou du groupe

## PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, coordinateurs syndicaux

## PRÉREQUIS

- ▶ Vouloir peser sur les dispositifs prévoyance et frais de santé de l'entreprise

*Personne en situation de handicap, contactez-nous : [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)*

Réf. EXP-403

**2 jours** (14h)

**800€** en inter

Intra : sur devis

*Délais d'accès  
Inter : voir programmation sur le site ;  
intra : nous consulter*

## PROGRAMME

### 1. Contexte

- L'organisation des régimes de retraite en France
- Impacts du report de l'âge légal sur la retraite complémentaire

### 2. Connaître les fondamentaux de la retraite de base

- Calcul de la pension de retraite (min / max), liquidation.
- Taux plein, taux minoré ou décote, surcote
- Les dispositifs de rachat des cotisations
- La demande de liquidation

### 3. Comprendre la réforme

- Âge de départ et durée de cotisation : année de naissance et nombre de trimestres, évolution du dispositif de majorations pour enfants.
- Dispositifs de retraites anticipées (carrières longues ou raison de santé) : carrières longues, handicap, pénibilité, inaptitude et invalidité

### 4. Gérer et accompagner les seniors en entreprise pendant la transition entre activité et retraite

- Compte épargne temps (CET)
- Temps partiel aidé
- Retraite progressive
- Rachat de trimestres
- Cumul emploi-retraite

### 5. Les dispositifs d'épargne retraite

- Fondamentaux du plan épargne retraite après la loi Pacte
- PER obligatoire (ancien art.83)
- PERECO (ancien Perco)

*Tout au long des séquences : temps d'échange sous forme de questions-réponses*

*Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation*







# GUIDE PRATIQUE DU STAGIAIRE

*Pour tout savoir sur les modalités pratiques de la formation*

## **Personnes en situation de handicap**

Contactez-nous préalablement à votre inscription pour évaluer les adaptations à apporter à nos formations ou pour vous orienter vers d'autres organismes.

Voir p. 92

# Formation des nouveaux élus, QUELS SONT VOS DROITS ?



## > Formation économique du nouvel élu

Dans les entreprises de plus de 50 salariés, chaque délégué titulaire du CSE acquiert à sa première élection un droit à la formation économique de 5 jours. Ce droit est renouvelé au bout de 4 années de mandat.

### Comment ça marche ?

- **Le temps** : considéré comme du travail effectif, il vous est payé comme si vous aviez travaillé. Les jours sont décomptés de votre congé de formation économique, sociale et syndicale.
- **Le financement** : les frais de la formation (coûts pédagogiques, transports, etc.) sont à la charge du CSE.
- **Le choix de la formation** : c'est vous qui la choisissez. La seule obligation est que l'organisme qui la dispense soit agréé. C'est le cas de Syndex (N°2000-2042).

Dans les entreprises de moins de 50 salariés, aucun droit à la formation économique n'est prévu pour les élus du CSE. C'est donc un point à négocier avec l'employeur.

### Bon à savoir !

Pensez à vérifier vos accords d'entreprise. En effet, un accord peut aborder la formation économique du CSE et prévoir des droits supplémentaires, par exemple l'accès à la formation pour les suppléants, la prise en charge des frais d'inscription par l'employeur, etc.

## > Formation SSCT du nouvel élu

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, la formation SSCT du nouvel élu est ouverte à chaque membre du CSE, titulaire comme suppléant.

Ce droit individuel est acquis à la première élection puis renouvelé à chaque réélection, quelle que soit la durée du mandat.

### Comment ça marche ?

- **La durée** : le droit à la formation est de 5 jours minimum pour le premier mandat, puis de 3 jours (5 jours pour les membres de la commission SSCT dans les entreprises de plus de 300 salariés) en cas de renouvellement.
- **Le temps** : considéré comme du travail effectif, il vous est payé comme si vous aviez travaillé. Il n'est décompté ni du congé économique, social et syndical ni des heures de délégation.
- **Le financement** : les frais sont pris en charge par l'entreprise, dans des limites fixées par un décret (36 fois le smic horaire par jour).
- **Le choix de la formation** : c'est vous qui la choisissez. La seule obligation est que l'organisme qui la dispense soit agréé. C'est le cas de Syndex (N°2013-327-001).

### Point de vigilance !

Si le CSE comprend une commission SSCT, l'accord l'organisant doit inclure les modalités de formation de ses membres, en particulier pour la formation spécifique sur les risques ou facteurs de risques particuliers en rapport avec l'activité de l'entreprise. Pensez-y lorsque la négociation d'un tel accord est lancée.

## VOS démarches AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR

>>> PARTIR EN  
FORMATION DEMANDE  
UN PEU D'ANTICIPATION,  
NOTAMMENT POUR  
OBTENIR VOTRE  
AUTORISATION  
D'ABSENCE

**Vous avez sélectionné votre formation ? Vous devez maintenant demander à votre employeur l'autorisation de vous absenter.**

### J-40

Au moins 30 jours  
avant le début de la formation  
Vous adressez votre demande  
à l'employeur

### J-22

8 jours après au plus tard  
Votre employeur répond

### J-20

Vous finalisez  
votre inscription

*Important ! Votre employeur peut refuser de vous laisser partir en formation, mais seulement après avis du CSE et s'il peut démontrer que votre absence porte préjudice à la production ou à la marche de l'entreprise.*

# DEMANDER UNE **autorisation d'absence**

## > Formation économique

Lieu et date

Nom, Prénom  
Adresse personnelle

Adresse de l'entreprise

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation économique en application de l'article L.2315-63 du Code du travail.  
Mon absence durera du ..... au.....

L'organisme responsable du stage est Syndex, 22 rue Pajol CS 30011 75876 Paris cedex 18, organisme déclaré sous le n° 11753183775 ayant fait l'objet de l'agrément par le préfet de région pour la formation économique d'élus de CSE.

Je vous fournirai à mon retour l'attestation de présence au stage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom, prénom  
Signature

## > Formation SSCT

Lieu et date

Nom, Prénom  
Adresse personnelle

Adresse de l'entreprise

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de vous demander un congé de formation santé, sécurité, conditions de travail en application de l'article L.2315-18 du Code du travail.  
Mon absence durera du ..... au.....

L'organisme responsable du stage est Syndex, 22 rue Pajol CS 30011 75876 Paris cedex 18, organisme déclaré sous le n° 11753183775 ayant fait l'objet de l'agrément par le préfet de région pour la formation SSCT d'élus de CSE.

Je vous fournirai à mon retour l'attestation de présence au stage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur/Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom, prénom  
Signature



# Les grandes étapes de votre inscription À UNE FORMATION SYNDEX

1

Contactez Syndex par mail ou par téléphone pour obtenir des renseignements et définir votre besoin de formation

Nos conseillers vous orientent et vous adressent une proposition

2

**J-40** Demandez l'autorisation d'absence (au plus tard 30 jours avant la formation) et étudiez les possibilités de financement

3

**J-20** Votre employeur a répondu. Finalisez votre inscription

Nous confirmons votre inscription

... Et vous adressons votre convocation

4

**J-15** Vous avez reçu votre convocation. Transmettez-la à votre employeur.

5

**Jour J** Ça y est, vous y êtes !

À l'issue de la formation, nous vous remettons une attestation de stage

6

**J+1** Remettez à votre employeur l'attestation de stage

# SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ !

## ► AVEC NOTRE NEWSLETTER COMPRENDRE ET AGIR (abonnement sur [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr))

- > De l'info pratique
- > De l'info sectorielle et locale
- > De l'info juridique
- > Et l'agenda des matinées débats, webinaires et salons !

## ► SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- > Des interviews
- > Le chiffre de la semaine
- > Des vidéos



**Newsletter**  
L'info utile pour les CSE  
#32 // Juillet 2022

Un concentré d'informations  
pour vous aider dans votre gestion d'entreprise !

*À la Une*

**PRÊTS POUR LE  
RENOUVELLEMENT DE VOTRE  
CSE ? DITES-LE NOUS !**

**Je réponds à l'enquête**

• Syndex lance une enquête à destination des représentants des salariés afin de mieux comprendre vos attentes et vos besoins.  
24 questions à répondre en 5 minutes.  
Les résultats vous seront communiqués à la rentrée.

*Les infos à ne pas rater*



• Non seulement les stratégies d'optimisation fiscale remontent à la surface des secrets d'Etat, mais elles pénalisent aussi les salariés, notamment ceux qui participent à l'entreprise.



@syndexfrance



@syndexfr



company/syndex

**ABONNEZ-VOUS !**

# BULLETIN D'*inscription*

À nous retourner complété par mail à [demande\\_formation@syndex.fr](mailto:demande_formation@syndex.fr)

ou par courrier : Syndex - Formation des élus, 22 rue Pajol CS 30011 - 75876 Paris Cedex 18

Pour toute demande spécifique, merci d'adresser un mail à [questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)

## VOTRE FORMATION

Intitulé de la formation .....

Code ..... Dates de session .....

Tarif ..... Lieu .....

*Je souhaite que mon repas soit pris en charge par Syndex. **Supplément 22,50€/repas***

## VOUS

Nom ..... Prénom .....

Mandat(s) au sein du CSE .....

Téléphone ..... Mail.....

## LE RESPONSABLE DE VOTRE INSCRIPTION

Nom de l'entreprise..... Siret.....

Nom du responsable formation (si financement par l'entreprise) .....

Nom du secrétaire de CSE / trésorier (si financement par le CSE).....

Adresse.....

Téléphone ..... Mail.....

## LA FACTURATION

Adresse de facturation (si différente, par exemple en cas de prise en charge par un OPCO ou autres)

*La convocation vous sera délivrée 20 jours avant la date de la formation avec la facture (à régler avant la formation)*

Nom de la personne à contacter .....

Téléphone ..... Mail.....

Fait à

Signature et cachet du payeur

Le

## CLAUDE DE CONFIDENTIALITÉ

Le cabinet Syndex est soumis dans ses activités à des obligations strictes en matière de déontologie et de respect de la confidentialité des informations qui lui sont transmises du fait de sa qualité d'expert-comptable et de son agrément par le ministère du Travail, y compris dans le cadre des formations dispensées.

## PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le cabinet Syndex respecte le règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), ainsi que l'ensemble des lois et réglementations nationales applicables en la matière.

Les informations transmises par le CSE dans le cadre de la formation seront utilisées exclusivement pour l'objet de la formation et en aucun cas diffusées à des tiers, de même que les documents établis par Syndex à partir de ces sources.

Les stagiaires seront informés qu'ils disposent d'un droit d'accès à toutes les données personnelles recueillies dans le cadre de la prestation réalisée par Syndex. Syndex ne traite vos données que pour les finalités suivantes :

- convocation à la formation objet du contrat sur la base de la communication par l'employeur à Syndex de la liste des participants ;
- gestion de la présence des participants attendus et délivrance d'une attestation de présence ;
- réalisation d'une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques et délivrance d'une attestation de formation.

Les stagiaires disposent d'un droit d'accès à toutes les données personnelles recueillies dans le cadre de la prestation réalisée par Syndex, ainsi que d'un droit de rectification, d'opposition, de restitution et de suppression de ces données accessible auprès de notre DPO ([dpo@syndex.fr](mailto:dpo@syndex.fr)).

## RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

Dans le cadre de sa démarche qualité, Syndex propose à toute personne en lien avec la formation (stagiaire ou secrétaire d'une instance représentative du personnel) de pouvoir faire part de ses réclamations ou observations. Ces informations sont transmises au responsable Qualité de Syndex et donnent lieu à une instruction.

Vous pouvez à tout moment faire part de vos réclamations et observations en cliquant sur le mot [RECLAMATIONS](#).

## CONDITIONS D'ANNULATION

Une fois le présent bulletin signé, le désistement d'un stagiaire ne pourra donner lieu à une remise ou un remboursement sur le coût indiqué. En cas d'absence, une session à une autre date sera proposée au stagiaire.

# NOS ENGAGEMENTS *qualité*

## ENGAGEMENT DE LA DIRECTION DE SYNDEX

La direction de Syndex s'engage à mettre en œuvre les moyens permettant une amélioration permanente de la qualité des formations délivrées à ses clients, en particuliers aux syndicalistes et aux membres des instances représentatives du personnel.

Dans un contexte économique et social évolutif, Syndex met en œuvre des méthodes pédagogiques respectueuses de la diversité des points de vue et des niveaux de formation de ses stagiaires. Syndex vise à donner à chaque stagiaire, les moyens de progresser dans l'exercice de ces mandats, selon ses propres aspirations.

Dans ce cadre, la direction de Syndex a mis en place une coordination nationale de formation, de manière à partager les processus, les contenus pédagogiques et les expériences. Cette coordination qualité et pédagogique a pour but de garantir à tout stagiaire de Syndex un niveau de satisfaction élevé dès lors qu'il s'engage dans une formation Syndex.

## L'ADAPTATION DE LA FORMATION

La qualité se traduit également par l'adaptation de nos formations à vos attentes et à vos profils. En amont de la formation, un questionnaire préalable vous est adressé : il permet au formateur de préparer et d'adapter le contenu pédagogique de chaque intervention. Un tour de table de début de formation permet de confirmer cette adaptation par un échange entre les participants et le formateur.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Nous vous proposerons aux étapes clefs de la formation une évaluation de vos connaissances et de vos acquis. Ces évaluations peuvent prendre la forme de questionnements de la part du formateur, de QCM interactifs, de mises en situation ou d'exercice concrets avec correction.

Ces différentes évaluations nous permettent d'ajuster le contenu de la formation et de nous assurer que chaque participant progresse au rythme de la formation. En cas de besoin, des adaptations de contenus peuvent être mises en œuvre.

Enfin, ces évaluations nous permettront d'établir l'attestation d'évaluation des acquis selon trois niveaux : acquis, en cours d'acquisition et non acquis.

N'hésitez pas à interroger votre formateur sur ce dispositif qualité.

## SUIVI QUALITÉ

Les stagiaires ont la possibilité de contacter :

- le responsable qualité de la formation au sein de Syndex (les coordonnées vous seront transmises dans le livret d'accueil) ;
- AFNOR Certification pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 juin 2015 : par courrier, mails, ou via AFNOR Pro Contact.

## ACCESSIBILITÉ

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter l'accès de nos formations aux personnes en situation de handicap.



# Handicap

À Syndex, nous sommes soucieux de prendre en compte toutes les situations personnelles pour nous y adapter. Notre référent handicap est là pour faciliter votre accès à la formation. Il identifie avec vous et avec les formateurs les solutions matérielles et pédagogiques les plus adaptées à votre situation et vous propose des alternatives en cas d'impossibilité.

**Vous êtes en situation de handicap  
et souhaitez suivre une formation Syndex ?  
Contactez notre référent handicap :**

**[questionhandicap@syndex.fr](mailto:questionhandicap@syndex.fr)**

## COMMENT ÇA SE PASSE ?

Au moment de vous inscrire, contactez le référent handicap Syndex.

Il fait le point avec vous, en toute confidentialité, sur les adaptations nécessitées par votre situation.

Il identifie avec les formateurs les aménagements à apporter à l'organisation matérielles et pédagogiques de la formation et les valide avec vous.

En cas d'impossibilité pour Syndex de répondre à vos besoins, le référent handicap vous orientera vers un dispositif plus adapté.

## Exemples d'adaptations possibles

- Personne à mobilité réduite : choix d'un lieu accessible et choix d'une salle adaptée dans les locaux de Syndex ou à l'extérieur.
- Handicap auditif : recours à un traducteur en langue des signes, recours à des e-learning écrits.
- Handicap visuel : recopie de contenus sur des formats adaptés aux traducteurs braille, reprise des supports pédagogiques.
- Difficultés avec l'écrit : choix de méthodes pédagogiques favorisant l'oral et le dessin
- Aménagements des espaces pour permettre aux personnes handicapées suite à une maladie invalidante de suivre la formation.
- Personnes ayant des difficultés cognitives ou physiologiques : aménagements de la formation pour s'adapter aux contraintes de la personne.

# Nous rejoindre

## À PARIS ET EN RÉGIONS

### **Syndex AQUITAINE**

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59  
[contact-aqu@syndex.fr](mailto:contact-aqu@syndex.fr)

### **Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN**

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24  
[contact-auv@syndex.fr](mailto:contact-auv@syndex.fr)

### **Syndex BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80  
[contact-bfc@syndex.fr](mailto:contact-bfc@syndex.fr)

### **Syndex BRETAGNE**

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87  
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93  
[contact-bzh@syndex.fr](mailto:contact-bzh@syndex.fr)

### **Syndex CENTRE VAL-DE-LOIRE**

Orléans - Tél. : 06 17 62 53 76  
[contact-centre@syndex.fr](mailto:contact-centre@syndex.fr)

### **Syndex GRAND-EST**

Villers-lès-Nancy  
Tél. : 03 83 44 72 61  
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10  
[contact-grandest@syndex.fr](mailto:contact-grandest@syndex.fr)

### **Syndex HAUTS-DE-FRANCE**

Lille - Tél. : 03 20 34 01 01  
[contact-hdf@syndex.fr](mailto:contact-hdf@syndex.fr)

### **Syndex ILE-DE-FRANCE**

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00  
[contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr)

### **Syndex NORMANDIE**

Hérouville-Saint-Clair  
Tél. : 02 14 99 50 50  
[contact-normandie@syndex.fr](mailto:contact-normandie@syndex.fr)

### **Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE**

Montpellier - Tél. : 07 61 03 42 78  
[contact-lr@syndex.fr](mailto:contact-lr@syndex.fr)

### **Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES**

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20  
[contact-mp@syndex.fr](mailto:contact-mp@syndex.fr)

### **Syndex PAYS-DE-LA-LOIRE - POITOU-CHARENTES**

Angers - Tél. : 02 41 68 91 70  
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40  
[contact-pdl@syndex.fr](mailto:contact-pdl@syndex.fr)

### **Syndex PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR**

Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 93 73 53  
[contact-paca@syndex.fr](mailto:contact-paca@syndex.fr)

### **Syndex RHÔNE-ALPES**

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90  
[contact-ra@syndex.fr](mailto:contact-ra@syndex.fr)

### **CHSCT/SSCT**

Tél. : 01 44 79 15 20  
[contact-ssct@syndex.fr](mailto:contact-ssct@syndex.fr)

### **NOUVELLE-CALÉDONIE**

Tél. : +33 6 70 88 64 30  
[contact-nc@syndex.fr](mailto:contact-nc@syndex.fr)

### **RÉUNION**

Tél. : +33 6 64 22 92 32  
[contact.reunion@syndex.fr](mailto:contact.reunion@syndex.fr)

### **ANTILLES**

Tél. : 06 70 88 43 45 / 06 63 07 05 97  
[contact.reunion@syndex.fr](mailto:contact.reunion@syndex.fr)

### **EUROPE**

[contact-europe@syndex.fr](mailto:contact-europe@syndex.fr)



syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

CABINET D'EXPERTISE  
POUR LES CSE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, EXPERT CSE ET SSCT, HABILITÉ EN ORGANISATION  
DU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE  
ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE n°11753183775  
22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris cedex 18  
Tél. 01 44 79 13 00 - [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)  
[contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation

Syndex Service Communication-Documentation

Crédit photos : Julien Baillargeon ; Laurent Villeret ; Pierre Morel/La Company ; Léo Delafontaine

Février 2025